

Suivi économique des unités de gestion forestières du canton de Fribourg

Résultats 2024

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des forêts et de la nature SFN
Amt für Wald und Natur WNA
WWW.FR.CH/SFN

Impressum

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF

Octobre 2025

Mandant

Service des forêts et de la nature SFN
Route du Mont Carmel 5
Case postale 155
1762 Givisiez

Mandataire

pbplan ag
Müli 12
1716 Plaffeien

Auteurs

Alexandre Guhl, dipl. ing. EPF
Joseph Brügger, dipl. ing. EPF

Copyright

Service des forêts et de la nature SFN

Sommaire

1. Cadre	4
Objectif et utilité de l'étude	4
Étendue de l'étude	5
Qualité des résultats	6
Quelques chiffres clés pour l'année 2024	7
2. Synthèse des résultats de l'année 2024	8
Exploitation du bois	8
Résultat total par hectare	9
Résultat de l'exploitation forestière par m ³ p	11
Prestation d'entrepreneurs	11
3. Évolution des résultats 2015 – 2024	12
Introduction	12
Surface forestière	12
Ressources des entreprises	14
Caractéristiques d'entreprise	20
Exploitation forestière	25
Production de biens et prestation de services	34
Entreprise dans son ensemble	38
Caractéristiques de la comptabilité financière	41
4. Appréciation et perspectives	42
Généralités	42
Structures et organisation	43
Personnel	44
Gestion d'entreprise	44
Résultats économiques	45
5. Série de graphiques par entreprise	49
6. Termes et abréviations	50

1. Cadre

OBJECTIF ET UTILITÉ DE L'ÉTUDE

- Il s'agit d'un système de monitoring permettant de suivre l'évolution économique des unités de gestion (UG), d'en tirer les conséquences en matière de politique forestière et de mettre à disposition des responsables un instrument de gestion d'entreprise.
- Les résultats sur une période de 10 ans sont présentés dans le présent document et les graphiques annexés.
- Depuis le dernier rapport détaillé et suite à la création de la corporation forestière Moléson en 2023 (Triage forestier du Moléson + Bulle + Broc-Botterens + Haut-Intyamon + FD de l'Etat de Fribourg), le nombre d'unités de gestion dont les données sont traitées est passé de 13 à 11 (. Toutes les unités de gestion de l'étude « Suivi économique » font partie du REF (Réseau d'exploitation forestières de la Suisse).
- La comparaison entre entreprises a ses limites, car tous les facteurs liés aux spécificités de chaque unité de gestion (UG) ne peuvent pas être quantifiés. Ceci est d'autant plus vrai que les différences de taille entre les entreprises sont parfois considérables, en raison des fusions réalisées ces dernières années.
- Les comparaisons se font entre les valeurs moyennes des UG du Plateau (« entreprise no. 30 »; 6 valeurs) et entre les valeurs moyennes des UG des Préalpes (« entreprise no. 60 »; 5 valeurs).
- Les résultats sont en général calculés comme des moyennes arithmétiques. Toutefois, les résultats se rapportant aux volumes de bois exploités (CHF/m³ ou heures/m³) ou à la surface forestière (CHF/ha) sont pondérés.
- Là où cela est possible, les résultats sont présentés par hectare. Ceci permet de comparer des entreprises de tailles différentes.
- Les moyennes (unités de gestion 30, 60 et 90) sont recalculées chaque année, y compris pour les années antérieures. Il peut donc y avoir des différences avec les valeurs des rapports précédents.
- Suite à la fusion au 01.01.2023, les résultats des forêts du périmètre de la corporation forestière Moléson sont utilisés de la manière suivante: Pour le calcul des moyennes « Préalpes (60) » et « Total du canton (90) », les données des UG individuelles avant fusion sont utilisées jusqu'en 2022, puis les données de l'UG « Moléson » à partir de 2023.
- La comparaison des données obtenues pour le canton de Fribourg avec celles du REF (Réseau d'exploitation forestières de la Suisse) est intéressante. Il faut noter que si ces comparaisons sont très instructives pour la région du Plateau, elles le sont moins pour les Préalpes (intensité d'exploitation REF-Préalpes est 50% plus faible que dans les Préalpes FR) et pour l'ensemble du canton (REF-CH inclut des UG situées dans le Jura, les Alpes et le Sud des Alpes). Il serait souhaitable de pouvoir disposer de données REF consolidées sur la base de critères plus fins.

ÉTENDUE DE L'ÉTUDE

LISTE DES UNITÉS DE GESTION

Liste des unités de gestion participant à l'étude « Suivi économique ». Les numéros ci-dessous ne correspondent pas à ceux attribués aux UG dans le cadre de cette étude.

1. Corporation forestière de Forêts-Sarine (triaje 1.1)
2. Commune de Gibloux (triaje 1.2)
3. Forstbetrieb Schwyberg (triaje 2.5)
4. Revierkörperschaft Galm Murtensee (triaje 2.6)
5. Corporation forestière Moléson (triaje 3.4, 3.8, 3.9, 3.10 + FD)
6. Corporation de triage de La Sionge (triaje 3.11)
7. Corporation forestière de l'enclave d'Estavayer-le-Lac (triaje 4.2)
8. Corporation forestière Glâne-Farzin (triajes 4.3, 4.4 et 4.6)
9. Corporation forestière Basse-Veveyse (triaje 4.7)
10. Corporation forestière «Haute-Veveyse» (triaje 4.8)
11. Commune de Châtel-St-Denis (triaje 4.9)

STRATIFICATION DES UNITÉS DE GESTION

Région	Plateau	Préalpes		Canton FR
No de UG par groupe (selon liste ci-dessus)	1, 2, 4, 7,8 et 9	3, 5 et 8	10 et 11	
Structure	6 Corporations de triage	3 Corporations de triage	1 Corporation de triage (no 10) et 1 Unité de gestion (no 11)	10 UG avec gestion en commun 3 UG avec gestion individuelle
Organisation	Gestion en commun	Gestion en commun	Essentiellement gestion en commun	-
Compte d'exploitation	CEForestier	CEForestier	CEForestier	-
Comptabilité financière	5 Autonome 1 comptabilité communale (no 2)	Autonome	Comptabilité communale	-
Total	6	5		11
Surface forestière productive moyenne	Env. 1'600 ha	Env. 1'650 ha	Env. 780 ha	Env. 1'480 ha
Possibilité moyenne	Env. 13'300 m ³ p/an	14'600 m ³ p/an	6'600 m ³ p/an	12'400 m ³ p/an

- Les résultats les plus complets concernent les 8 corporations de triage avec gestion en commun qui tiennent une comptabilité financière autonome et utilisent le CEForestier.
- Pour la corporation intercantonale de Glâne-Farzin, ce sont les résultats de l'ensemble de l'entreprise, sur les territoires des cantons de Fribourg et Vaud, qui sont pris en compte.

QUALITÉ DES RÉSULTATS

- 10 unités de gestion ont fourni des données complètes issues du compte d'exploitation; une corporation n'a pas fourni de données pour le REF 2024. Il n'y a donc pas non plus de données pour cette unité de gestion dans le « Suivi économique » 2024. Afin de maintenir une homogénéité dans les séries de chiffres, les données de 2023 de cette unité de gestion ont été reprises à l'identique pour 2024.
- Trois unités de gestion ne disposent pas d'une comptabilité financière autonome. D'autres unités de gestion n'ont pas souhaité mettre à disposition l'ensemble de leur comptabilité financière (notamment le bilan). Les données de l'année 2024 des graphiques G31, G32 et G34 ne sont pas disponibles.
- Le CEForestier permet de comptabiliser des heures dans les précentres de charges et les centres de charges. C'est notamment le cas des heures d'administration. La manière de faire des forestiers est très variable à ce niveau. Chez certains, ces heures peuvent représenter jusqu'à 10 % des heures totales, alors que d'autres n'en saisissent aucune. Cette pratique a un impact important sur un indicateur important du « Suivi économique », à savoir le nombre d'heures consacrées au deuxième échelon de production. Afin de corriger cet état de fait et de permettre des comparaisons entre les unités de gestion (UG), les heures d'administration saisies sous le poste 490 (Administration générale) sont réparties proportionnellement aux heures saisies entre les trois centres de production (exploitation forestière, production de biens et prestations de services).
- Les comptes de la comptabilité analytique ont été bouclés par les conseillers CEF de Forêt-Suisse. Notre bureau a effectué un contrôle de qualité des données pour toutes les unités de gestion. Ces contrôles systématiques, axés sur les chiffres déterminants, ont permis de mettre en lumière quelques erreurs. Ces dernières ont été corrigées par les forestiers, en collaboration avec Forêt-Suisse, avant d'être utilisées pour le « Suivi économique ». La collaboration avec Forêt-Suisse, mise en place par le SFN il y a 6 ans, a permis d'améliorer sensiblement la qualité des données utilisées.
- Il est regrettable de constater que les changements de personnel se poursuivent chez Forêt-Suisse. Il y a ainsi très régulièrement une nouvelle personne qui reprend le rôle de « conseiller CEF » pour les unités de gestion du canton de Fribourg. Ceci a un impact important sur la qualité des données fournies.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS POUR L'ANNÉE 2024

- Les données de 10 unités de gestion ont été saisies. Pour une onzième, les chiffres de 2023 ont été repris
- Le bénéfice pour l'entreprise dans son ensemble se monte à CHF 117/ha, (contre CHF 69/ha en 2023)
- Les résultats par m³ dans l'exploitation forestière sont les suivants :
 - ✓ Coûts totaux de CHF 121/m³
 - ✓ Recettes hors subvention de CHF 74/m³
 - ✓ Subventions de CHF 57/m³
 - ✓ Résultat total de CHF 10/m³, (contre CHF 7/m³ en 2023)
- La part de travaux effectués par des entrepreneurs privés se monte à 30% des coûts, elle est en hausse.
- Volume de bois exploité :
 - ✓ 8.6 m³/ha, en hausse
 - ✓ 44% de grumes, en baisse
 - ✓ 53% de bois énergie, en hausse

2. Synthèse des résultats de l'année 2024

Les résultats présentés dans ce chapitre concernent le canton dans son ensemble. Les résultats détaillés pour les régions du Plateau et des Préalpes sont présentés dans les différents chapitres de ce rapport.

EXPLOITATION DU BOIS

L'exploitation de bois en 2024 est légèrement supérieure à la possibilité. Cette légère surexploitation de 0.3 m³p/ha est plutôt une exception par rapport à ce qui est généralement observé ces dernières années. C'est seulement la 3e fois en 10 ans que l'on observe une surexploitation. La comparaison avec les chiffres du REF CH (moyenne des UG du réseau d'entreprises forestières de l'ensemble de la Suisse) est intéressante, mais pas toujours pertinente (voir chapitre « Objectifs et utilité de l'étude »).

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
			FR	REF CH	FR	REF CH
Accroissement, possibilité et exploitation	Unités					
Possibilité par ha	m3p/ha	8.2	8.4	4.9	8.4	4.9
Exploitation totale par ha	m3p/ha	8.1	8.4	4.5	8.7	4.6
Sur- resp. sous-exploitation	m3p/ha	-0.1	-	-0.4	0.3	-0.3

La part des grumes dans les assortiments de bois vendus façonnés a encore diminué. Avec moins de 43 %, elle atteint son niveau le plus bas depuis le début de cette étude. La progression du bois d'énergie vendu (surtout sous forme de copeaux) se poursuit. En moyenne, sur ces 10 dernières années, la proportion des grumes est encore de 51 %.

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
			FR	REF CH	FR	REF CH
Vente de bois en m3p par hectare	Unités					
Grumes	m3p/ha	3.9	3.7	1.9	3.8	1.9
Bois d'énergie (copeaux + stères)	m3p/ha	3.6	4.3	2.1	4.6	2.1
Bois d'industrie	m3p/ha	0.3	0.1	0.3	0.1	0.4
Autres assortiments	m3p/ha	-	0.1	0.0	0.1	-
Total	m3p/ha	7.8	8.2	4.3	8.6	4.4

RÉSULTAT TOTAL PAR HECTARE

EXPLOITATION FORESTIÈRE

En 2023 et 2024, le résultat total de l'exploitation forestière est légèrement positif. Il est nettement meilleur que la moyenne des résultats des 10 dernières années, qui est largement négative. C'est également la quatrième année consécutive que le résultat moyen par hectare de toutes les unités de gestion participant à cette étude est positif. 2023 et 2024 sont les meilleurs résultats jamais observés. Ce résultat est principalement dû à la hausse des subventions (+ 28 % en moyenne entre 2023 et 2024 par rapport à la moyenne des 10 dernières années), qui compense la faible augmentation des recettes de vente de bois (+ 8 %) et la légère hausse des coûts (+ 9 %). Le résultat est bien meilleur que celui du REF-CH.

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
			FR	REF CH	FR	REF CH
Résultats de l'exploitation forestière	Unités					
Recettes hors subventions	CHF/ha	559	612	362	590	342
Subventions et contributions	CHF/ha	343	393	204	487	224
Coûts totaux	CHF/ha	-929	-987	-581	-1'048	-610
Résultat total	CHF/ha	-27	19	-15	29	-44

PRODUCTION DE BIENS

Le chiffre d'affaires de la production de biens a fortement augmenté ces dernières années, en raison de la forte demande en bois énergie sous forme de copeaux, de granulés ou même de bûches.

Le résultat total de la production de biens est largement bénéficiaire. En 2024, il est plus de deux fois supérieur à la moyenne des dix dernières années. Ce résultat est principalement dû aux unités de gestion du Plateau. Mais une amélioration est également observée cette année dans les Préalpes. En moyenne cantonale, ce résultat est très positif. Il est nettement meilleur que celui du REF-CH.

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
			FR	REF CH	FR	REF CH
Production de biens	Unités					
Recettes totales	CHF/ha	260	314	162	378	178
Coûts totaux	CHF/ha	-229	-279	-163	-310	-173
Résultat total	CHF/ha	32	35	-1	67	5

PRESTATIONS DE SERVICES

Le chiffre d'affaire des prestations de services est stable à un très haut niveau depuis 3 ans. En 2024 il est donc toujours supérieur à la moyenne des 10 dernières années. C'est surtout dans les UG des Préalpes que l'augmentation a été forte ces dernières années.

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
			FR	REF CH	FR	REF CH
Prestations de services	Unités					
Recettes totales	CHF/ha	365	398	334	394	356
Coûts totaux	CHF/ha	-348	-382	-321	-373	-343
Résultat total	CHF/ha	17	16	14	21	14
Ratio de bénéfice	%	5%	4%	4%	5%	4%

ENTREPRISE DANS SON ENSEMBLE

En 2024, comme cela a été le cas trois fois lors des quatre dernières années, les résultats des trois centres de production sont positifs. En moyenne, pour l'ensemble des 11 unités de gestion du canton ayant participé à cette étude, le résultat total est donc très positif (plus de 100 CHF par hectare).

Ce résultat est nettement meilleur que celui de 2023, qui constituait déjà un record, et que la moyenne des 10 dernières années. Il est également très nettement meilleur que le REF-CH.

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
			FR	REF CH	FR	REF CH
Résultats pour l'entreprise totale	Unités					
Recettes totales	CHF/ha	1'527	1'717	1'062	1'848	1'100
Coûts totaux	CHF/ha	-1'506	-1'648	-1'065	-1'731	-1'126
Résultat total	CHF/ha	21	69	-2	117	-26

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
			FR	REF CH	FR	REF CH
Résultats pour l'entreprise totale	Unités					
Résultat de l'exploitation forestière	CHF/ha	-27	19	-15	29	-44
Résultat de la production de biens	CHF/ha	32	35	-1	67	5
Résultat des prestations de services	CHF/ha	17	16	14	21	14
Résultat total	CHF/ha	21	69	-2	117	-26

RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE PAR M³P

En 2024 comme en 2023, les coûts totaux par m³p sont plus élevés que la moyenne des 10 dernières années. Les recettes de la vente de bois sont, quant à elles, très proches de cette moyenne. C'est donc la sensible augmentation des subventions qui permet d'obtenir un résultat très positif. Il s'agit de la quatrième année consécutive que ce résultat est positif. Il est également meilleur que celui du REF-CH.

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
			FR	REF CH	FR	REF CH
Résultats de l'exploitation forestière	Unités					
Recettes hors subventions	CHF/m ³ p	73	77	84	74	79
Subventions et contributions	CHF/m ³ p	43	48	49	57	53
Coûts totaux	CHF/m ³ p	-116	-118	-137	-121	-142
Résultat total	CHF/m ³ p	-0.1	6.7	-4.3	9.8	-9.7

PRESTATION D'ENTREPRENEURS

De manière générale, le temps consacré par m³ de bois façonné a longtemps été en baisse. Ce n'est plus le cas depuis quelques années. Il semble maintenant se stabiliser en moyenne un peu en dessous de 0.7 h/m³p.

Le taux des prestations effectuées par des entrepreneurs (par rapport aux coûts totaux) se situe entre 25 et 35% sur la période 2015-2024. Il reste nettement inférieur à celui du REF-CH.

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
			FR	REF CH	FR	REF CH
Indicateurs	Unités					
Temps consacré par m ³ bois façonné	h/m ³ p	0.7	0.7	0.5	0.7	0.5
Prestations effectuées par entrepreneurs	%	28%	25%	37%	30%	39%

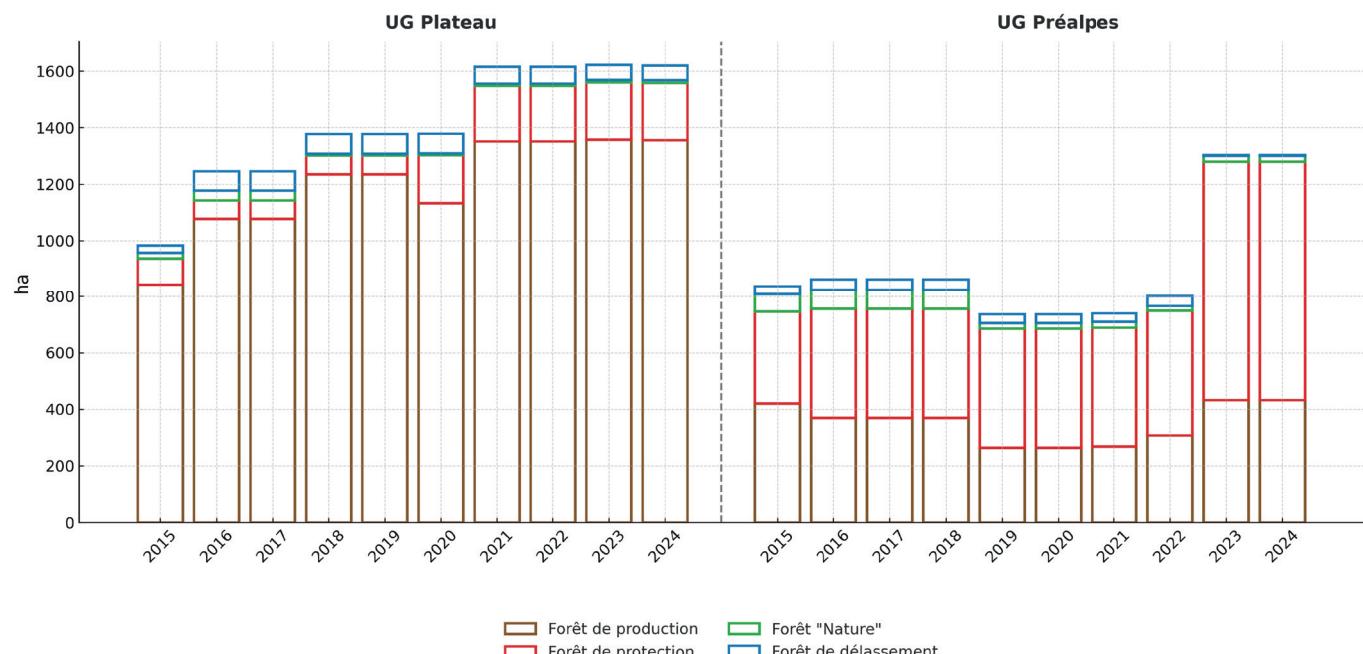
3. Évolution des résultats 2015 – 2024

INTRODUCTION

- Les tendances principales des résultats sont présentées dans les graphiques «Évolution 2015-2024». La période d'observation est importante. Durant cette période, diverses conditions cadres (marché du bois, restructurations d'entreprises forestières, variation du rapport CHF/EUR, etc.) ont changé.
- L'étude a débuté en 2004. Toutefois, les résultats présentés dans ce rapport couvrent une période de 10 ans. Les résultats des années précédentes sont toujours disponibles dans la base de données.
- Les données sont organisées de la manière suivante:
 - ✓ Structure d'entreprise
 - ✓ Comptabilité analytique
 - ✓ Comptabilité financière
- L'évolution des valeurs est clairement visible dans divers graphiques. Dans d'autres, en revanche, les indicateurs fluctuent d'une année à l'autre sans tendance claire.

SURFACE FORESTIÈRE

G1 SURFACE FORESTIÈRE ET FONCTIONS PRÉPONDÉRANTES



PLATEAU			ø 10 ans	2023		2024	
Surface en hectares		Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Forêt de production	ha	1'202	1'358	598	1'356	591	
Forêt de protection	ha	132	202	33	202	47	
Forêt Nature et paysage	ha	14	9	43	9	47	
Forêt de délassement	ha	60	53	96	53	89	
Surface productive totale	ha	1'408	1'622	769	1'620	774	
Surface improductive totale	ha	31	39	32	40	30	

PREALPES			ø 10 ans	2023		2024	
Surface en hectares		Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Forêt de production	ha	349	432	485	432	406	
Forêt de protection	ha	489	848	987	848	861	
Forêt Nature et paysage	ha	39	20	130	20	170	
Forêt de délassement	ha	28	4	92	4	94	
Surface productive totale	ha	905	1'304	1'694	1'304	1'531	
Surface improductive totale	ha	27	10	194	10	192	

TOTAL			ø 10 ans	2023		2024	
Surface en hectares		Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Forêt de production	ha	811	937	582	937	576	
Forêt de protection	ha	309	496	770	496	760	
Forêt Nature et paysage	ha	26	14	76	14	83	
Forêt de délassement	ha	52	31	51	31	50	
Surface productive totale	ha	1'198	1'478	1'479	1'478	1'469	
Surface improductive totale	ha	32	26	253	26	255	

Les unités de gestion traitées dans cette étude gèrent une surface forestière totale de 15'000 ha. Cela représente environ 36 % de la surface forestière totale du canton de Fribourg (environ 42'000 ha) et 60 % des forêts publiques (environ 25'000 ha). Une partie de la surface de la corporation « Glâne-Farzin » se situe dans le canton de Vaud.

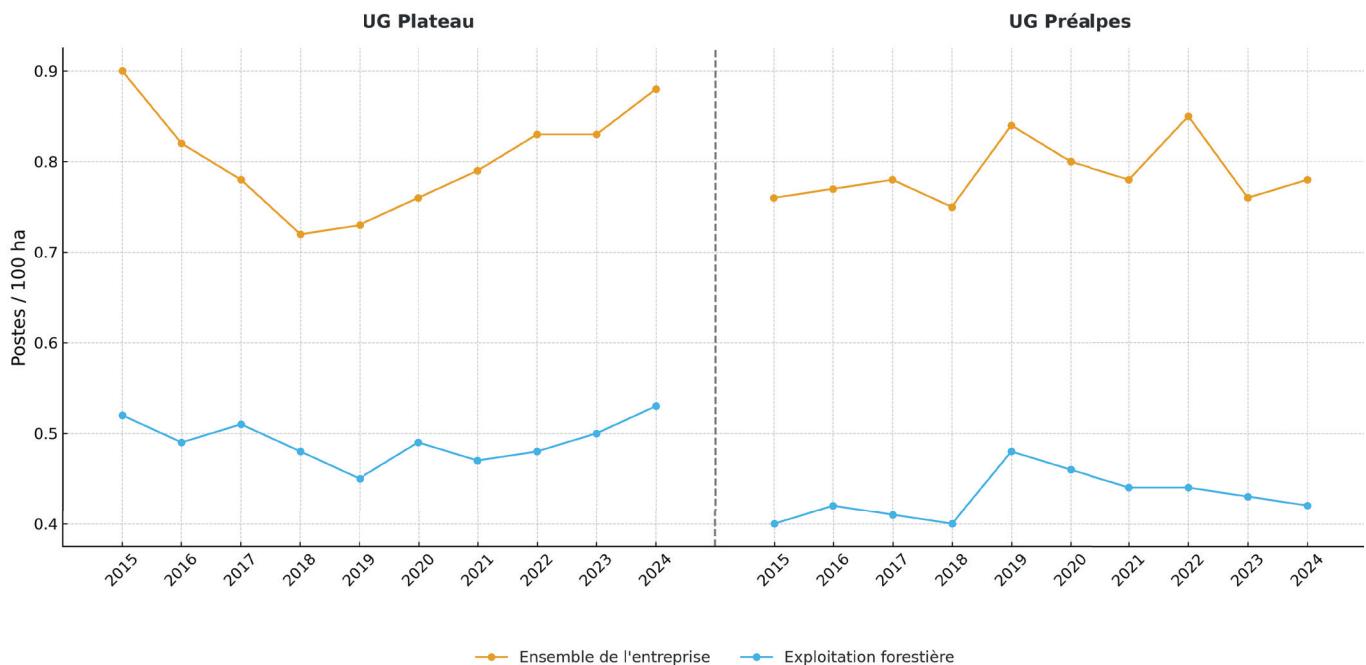
La surface de forêts gérée par ces unités est en moyenne supérieure à la surface minimale prévue par le règlement sur les forêts (800 ha). Suite aux fusions de Glâne-Farzin, Forêts-Sarine, Galm-Murtensee et Moléson, l'écart entre les unités les plus grandes et les plus petites s'est considérablement creusé. En 2024, deux unités de gestion (sur six) du Plateau et deux (sur cinq) des Préalpes disposent d'une surface forestière productive inférieure à 800 ha, tandis que deux unités du Plateau et une des Préalpes gèrent une surface supérieure à 2'500 ha.

La surface moyenne des UG dans les Préalpes a fortement augmenté entre 2022 et 2023, suite à la création de la corporation forestière Moléson. Elle est actuellement plus de deux fois plus élevée qu'il y a dix ans.

Le CEForestier permet de différencier les fonctions de la forêt avec les centres de production (501=Exploitation forestière – Forêt de production, 502=EF – Forêt protectrice, 503=EF – Forêt de d'accueil et 504=EF – Nature et paysage). Cette possibilité est maintenant utilisée dans une majorité des UG du canton.

RESSOURCES DES ENTREPRISES

G9 PERSONNEL PAR 100 HA



Les valeurs sous « Poste par 100 ha – Total » correspondent au nombre d'équivalents plein temps (EPT) pour 100 ha travaillés dans l'ensemble de l'entreprise.

Celles sous « Poste par 100 ha – EF » correspondent au nombre d'équivalents plein temps (EPT) pour 100 ha travaillés dans l'exploitation forestière.

PLATEAU		Unités	Ø 10 ans	2023		2024	
Postes à plein temps par 100 ha				FR	FR	REF CH	FR
Dans l'ensemble de l'entreprise		p/100 ha	0.80	0.83	0.75	0.88	0.76
Dans l'exploitation forestière		p/100 ha	0.49	0.50		0.53	

PREALPES		Unités	Ø 10 ans	2023		2024	
Postes à plein temps par 100 ha				FR	FR	REF CH	FR
Dans l'ensemble de l'entreprise		p/100 ha	0.79	0.76	0.41	0.78	0.45
Dans l'exploitation forestière		p/100 ha	0.43	0.43		0.42	

TOTAL		Unités	Ø 10 ans	2023		2024	
Postes à plein temps par 100 ha				FR	FR	REF CH	FR
Dans l'ensemble de l'entreprise		p/100 ha	0.80	0.81	0.40	0.84	0.42
Dans l'exploitation forestière		p/100 ha	0.46	0.47		0.49	

PLATEAU

Dans les unités de gestion (UG) du Plateau, les EPT par 100 hectares de l'ensemble de l'entreprise augmentent, passant de 0.83 en 2023 à 0.88 en 2024. Les EPT par 100 hectares consacrés à l'exploitation forestière suivent la même évolution, passant de 0.50 en 2023 à 0.53 en 2024. Ces valeurs sont supérieures à la moyenne des dix dernières années (0.80 pour l'ensemble de l'entreprise et 0.49 pour l'exploitation forestière). La proportion des EPT de l'exploitation forestière par rapport à l'ensemble de l'entreprise reste stable à 60.2 %, un niveau proche de la moyenne décennale (61.3 %).

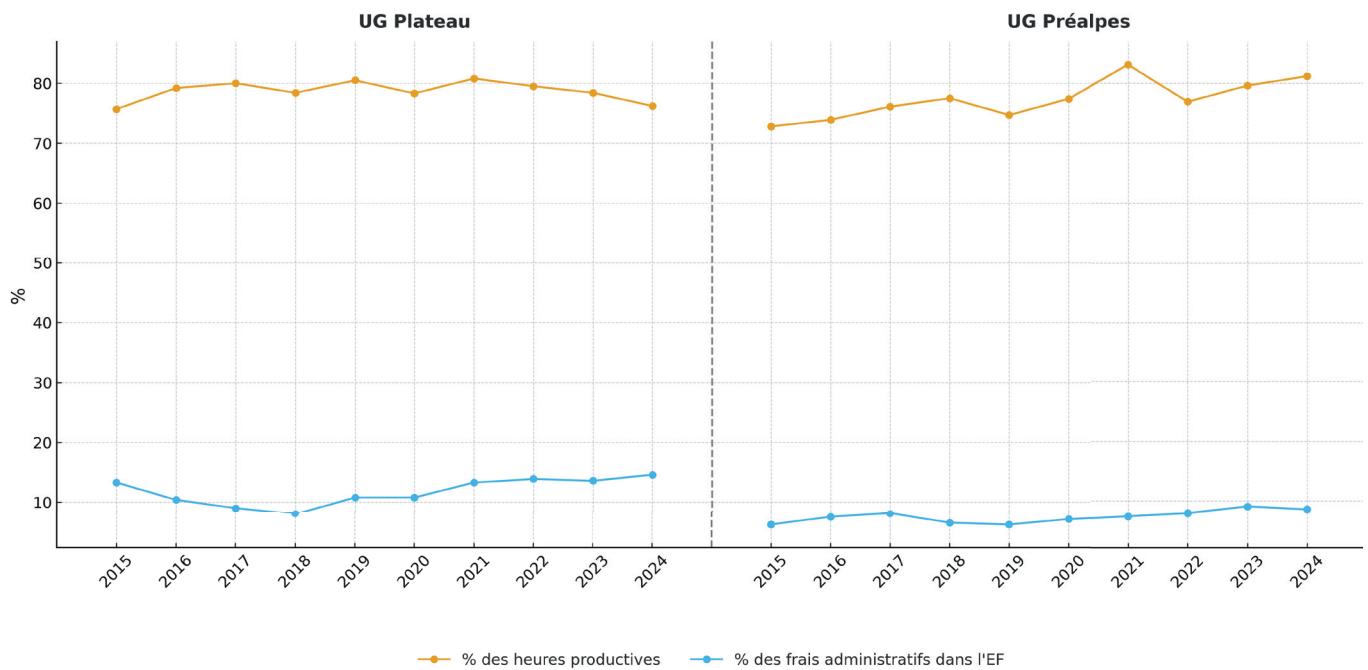
PRÉALPES

Dans les unités de gestion (UG) des Préalpes, les EPT par 100 hectares de l'ensemble de l'entreprise progressent légèrement, passant de 0.76 en 2023 à 0.78 en 2024, un niveau comparable à la moyenne décennale (0.79). En revanche, les EPT par 100 hectares dédiés à l'exploitation forestière reculent légèrement, passant de 0.43 en 2023 à 0.42 en 2024, soit une valeur équivalente à la moyenne des dix dernières années (0.43).

CANTONS DE FRIBOURG

Pour l'ensemble du canton, les EPT par 100 hectares de l'ensemble de l'entreprise augmentent de 0.81 en 2023 à 0.84 en 2024, soit un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années (0.80). Les EPT liés à l'exploitation forestière par 100 hectares progressent également, passant de 0.47 à 0.49, soit un niveau supérieur à la moyenne décennale (0.46). La proportion d'EPT liés à l'exploitation forestière par rapport au total reste stable, à 58.0 % en 2023 et 58.3 % en 2024, soit un niveau proche de la moyenne des dix dernières années (57.5 %).

G10 COÛTS ADMINISTRATIFS



Dans les entreprises forestières rattachées à une commune, souvent seule une partie des frais administratifs est à la charge de la forêt.

Pour les UG qui utilisent le CEForestier, les heures consacrées à l'activité « Administration » peuvent être saisies dans le centre de charge, sous le poste « 490 Administration », ainsi que dans les différents centres de production, sous le poste « 690 Travaux administratifs ». Cette manière de faire est très différente d'une UG à une autre. Certaines n'utilisent que la première méthode. Les coûts ainsi saisis sont ensuite ventilés dans les différents centres de production. Les heures ne sont pas ventilées et ne se reflètent donc pas dans les résultats « par heure » du CEForestier. Afin de prendre en compte ces heures administratives « cachées », celles-ci ont été ventilées dans les centres de production (Exploitation forestière, Production de biens et Prestations de services) proportionnellement aux coûts totaux de chacun. Cette opération ne fournit pas de résultats exacts, mais elle est nécessaire pour pouvoir comparer au mieux les UG entre elles, quelle que soit la méthode utilisée pour la saisie des heures d'administration.

PLATEAU		\varnothing 10 ans	2023		2024	
Heures productives et coûts admin.	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Taux d'heures productives	%	79	78		76	
Part des coûts administratifs dans l'EF	%	12	14	15	15	16

PREALPES		\varnothing 10 ans	2023		2024	
Heures productives et coûts admin.	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Taux d'heures productives	%	77	80		81	
Part des coûts administratifs dans l'EF	%	7	9	10	9	9

TOTAL		\varnothing 10 ans	2023		2024	
Heures productives et coûts admin.	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Taux d'heures productives	%	78	79		78	
Part des coûts administratifs dans l'EF	%	10	12	12	12	12

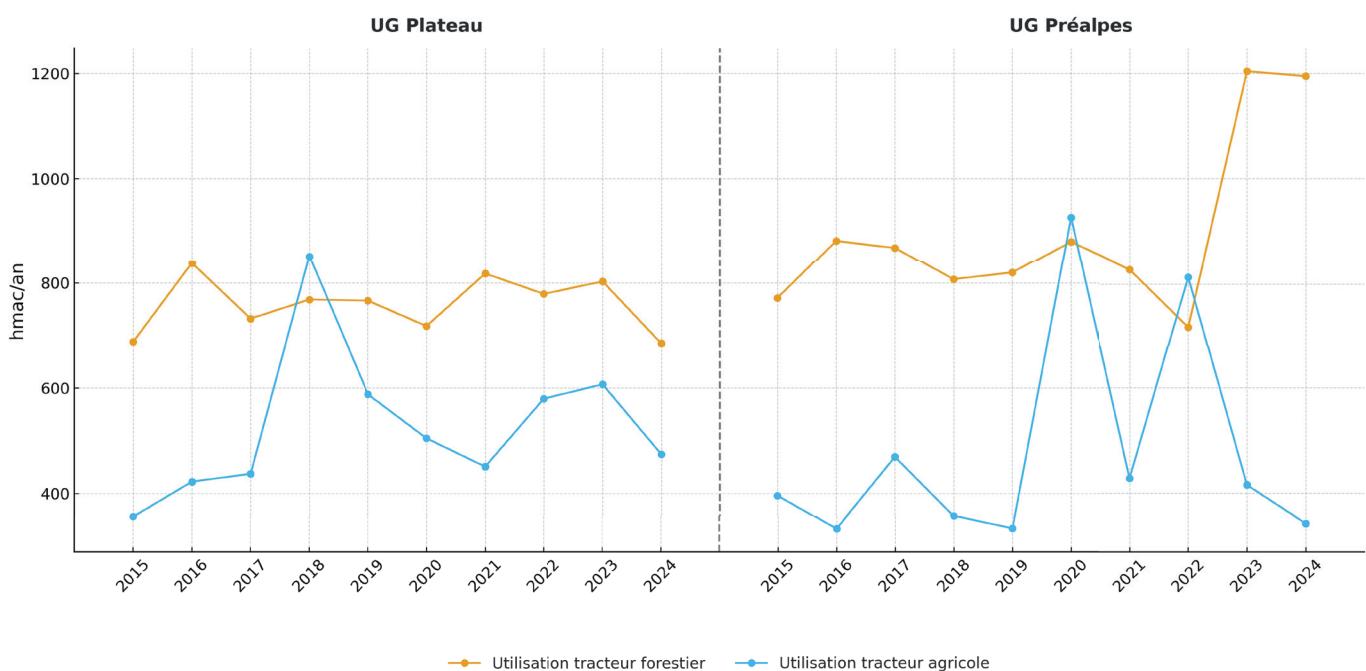
PLATEAU

Dans les unités de gestion (UG) du Plateau, le taux d'heures productives passe de 78 % en 2023 à 76 % en 2024, soit une valeur légèrement inférieure à la moyenne des dix dernières années (79 %). La part des coûts administratifs dans l'exploitation forestière passe de 14 % en 2023 à 15 % en 2024, un niveau proche de la moyenne nationale, mais supérieur à la moyenne décennale (12 %).

PRÉALPES

Dans les unités de gestion (UG) des Préalpes, le taux d'heures productives continue de progresser, passant de 80 % en 2023 à 81 % en 2024, soit des valeurs supérieures à la moyenne décennale (77 %). La part des coûts administratifs dans l'exploitation forestière reste stable à un faible niveau, proche de la moyenne nationale (9-10 %), mais supérieur à la moyenne des dix dernières années (7 %).

**G14 MACHINES FORESTIÈRES-
UTILISATION ET COÛTS HORAIRES**



Les moyennes des coûts horaires sont pondérées en fonction du nombre d'heures d'utilisation.

Depuis 2016, les valeurs de ce graphique ont été adaptées à la nouvelle situation engendrée par la formation de plusieurs UG de grande taille disposant de plusieurs véhicules de chaque catégorie. Pour en tenir compte, les moyennes sont désormais calculées par véhicule.

PLATEAU		ø 10 ans	2023		2024	
Utilisation et coûts horaires	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Tracteur forestier	hmac/an	759	803		684	
Tracteur forestier	CHF/hmac	93	99	108	95	109
Tracteur agricole	hmac/an	527	607		474	
Tracteur agricole	CHF/hmac	64	98	84	81	87
Porteur	hmac/an	870	896		859	
Porteur	CHF/hmac	103	124	114	141	125

PREALPES		ø 10 ans	2023		2024	
Utilisation et coûts horaires	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Tracteur forestier	hmac/an	897	1'204		1'195	
Tracteur forestier	CHF/hmac	94	86	100	97	100
Tracteur agricole	hmac/an	481	416		342	
Tracteur agricole	CHF/hmac	86	140	83	135	84
Porteur	hmac/an	459	-		-	
Porteur	CHF/hmac	75	-	167	-	227

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
Utilisation et coûts horaires	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Tracteur forestier	hmac/an	870	1'003		940	
Tracteur forestier	CHF/hmac	93	91	106	96	108
Tracteur agricole	hmac/an	491	543		437	
Tracteur agricole	CHF/hmac	71	109	81	93	85
Porteur	hmac/an	776	896		859	
Porteur	CHF/hmac	101	124	119	141	122

Le taux d'utilisation des différents types de machines ainsi que les coûts horaires varient considérablement d'une année à l'autre.

Les pics observés sur les graphiques sont difficilement explicables et pourraient être dus à des erreurs de saisie dans le CEF par ForêtSuisse.

PLATEAU

Le taux d'utilisation des tracteurs reste en deçà de la valeur cible de 1'000 hmac/an.

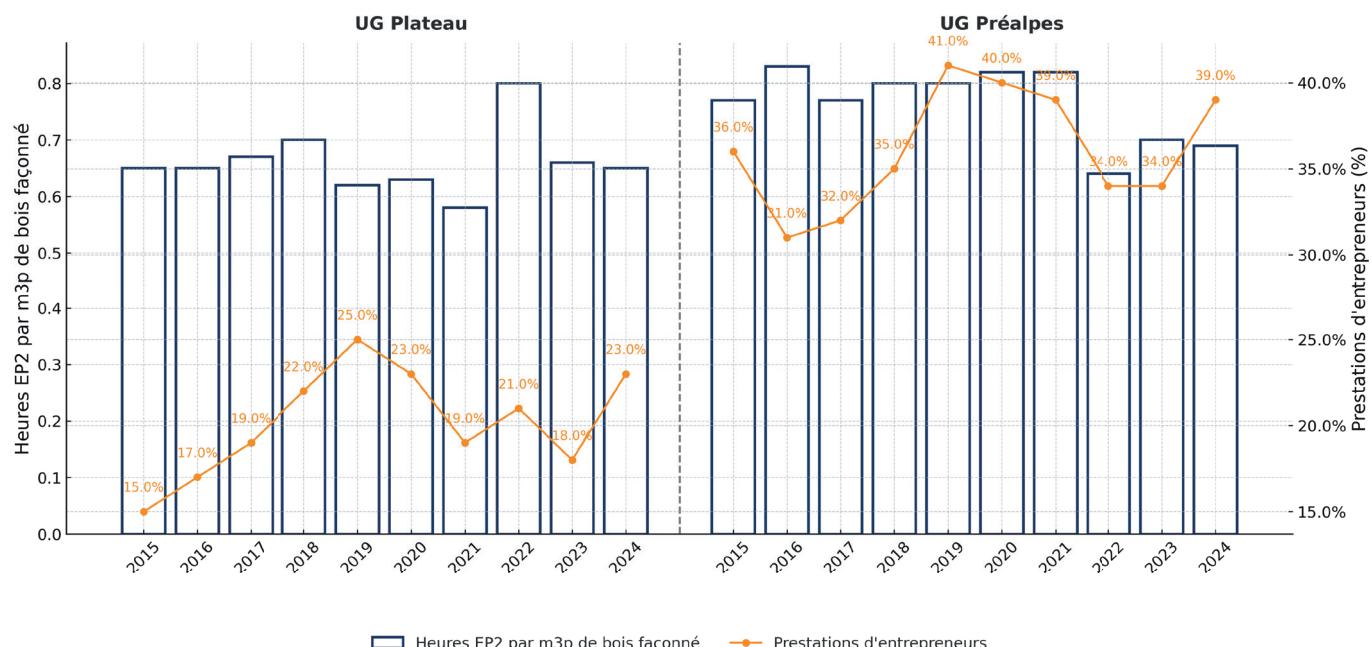
Les coûts horaires observés ces dernières années sont assez stables et inférieurs en général à ceux du REF-CH.

PRÉALPES

Le taux d'utilisation des tracteurs est en forte hausse, principalement grâce à la création de la Corporation forestière Moléson. Pour les tracteurs forestiers, ce taux est nettement supérieur à la valeur cible de 1'000 hmac/an. Les coûts horaires observés sont quant à eux assez proches de la moyenne décennale et toujours légèrement inférieurs aux valeurs du REF-CH.

CARACTÉRISTIQUES D'ENTREPRISE

G16 TEMPS CONSACRÉ PAR M³P / ENGAGEMENT D'ENTREPRENEUR



Les moyennes concernant des heures par m³p sont pondérées avec les volumes exploités.

PLATEAU		ø 10 ans	2023		2024	
Indicateurs	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Temps consacré par par m3 bois façonné	h/m3p	0.7	0.7	0.5	0.7	0.5
Prestations effectuées par entrepreneurs	%	20%	18%	25%	23%	25%

PREALPES		ø 10 ans	2023		2024	
Indicateurs	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Temps consacré par par m3 bois façonné	h/m3p	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7
Prestations effectuées par entrepreneurs	%	36%	34%	36%	39%	39%

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
Indicateurs	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Temps consacré par par m3 bois façonné	h/m3p	0.7	0.7	0.5	0.7	0.5
Prestations effectuées par entrepreneurs	%	28%	25%	37%	30%	39%

PLATEAU

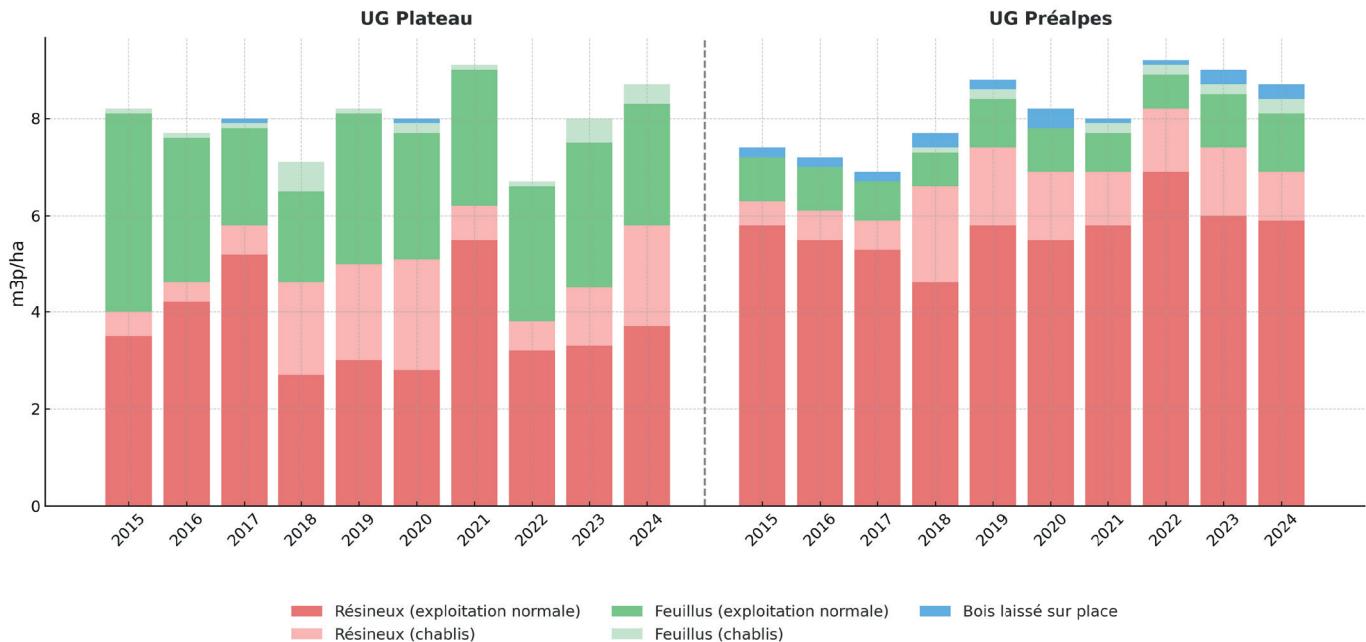
Dans les unités de gestion (UG) du Plateau, le temps consacré par mètre cube de bois façonné dans le deuxième échelon de production (EP2) reste stable entre 2023 (0.66 h/m³p) et 2024 (0.65 h/m³p), un niveau conforme à la moyenne des dix dernières années (0.66) mais supérieur aux valeurs nationales (0.47).

En revanche, la part des prestations effectuées par des entrepreneurs progresse de 18 % en 2023 à 23 % en 2024, dépassant légèrement la moyenne décennale (20 %), mais restant inférieure au niveau national (25 %).

PRÉALPES

Dans les unités de gestion (UG) des Préalpes, le temps consacré par mètre cube de bois façonné dans le deuxième échelon de production (EP2) diminue légèrement, passant de 0.70 heure par mètre cube en 2023 à 0.69 heure par mètre cube en 2024. Ces valeurs sont inférieures à la moyenne décennale (0.76) et proches de la référence nationale (0.69).

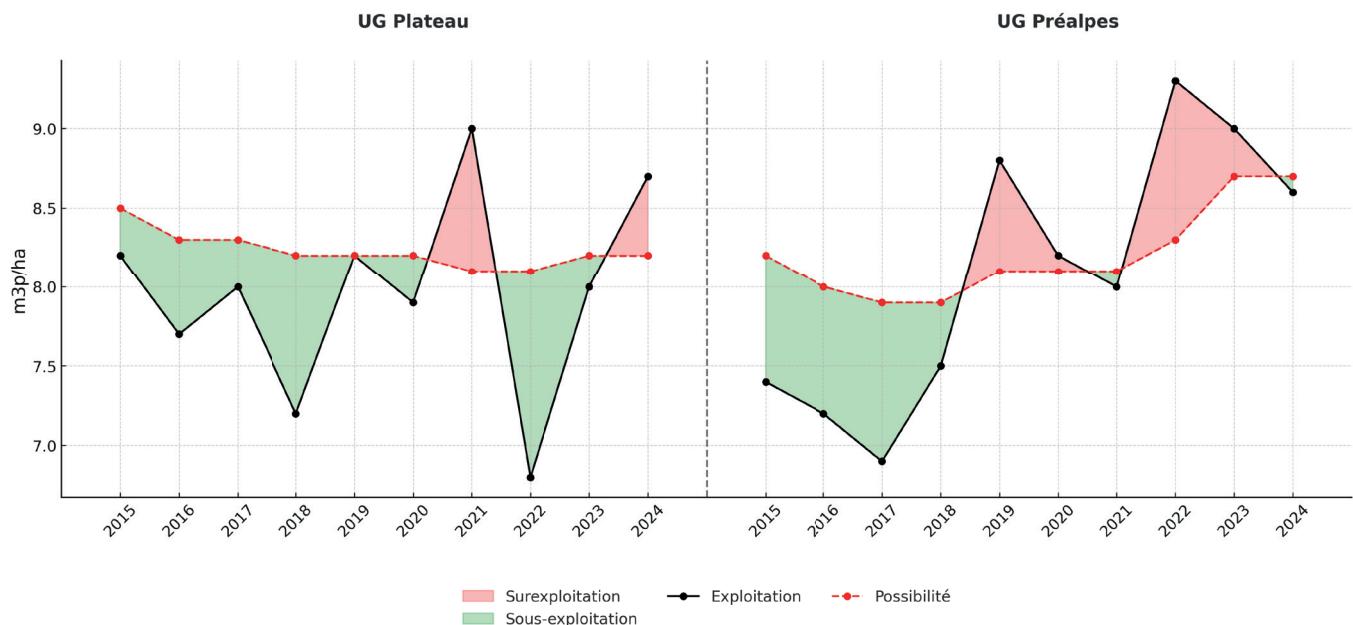
La part des prestations d'entrepreneurs augmente, passant de 34 % en 2023 à 39 % en 2024, soit une progression par rapport à la moyenne des dix dernières années (36 %) et un niveau équivalent à la moyenne nationale (39 % en 2024).



PLATEAU		Unités	Ø 10 ans	2023		2024	
Exploitation de bois en m3p par ha	FR			FR	REF CH	FR	REF CH
Résineux	m3p/ha	4.9	4.9	4.5	4.9	5.8	5.0
<i>dont exploitation de chablis</i>	<i>m3p/ha</i>	<i>1.2</i>	<i>1.2</i>			<i>2.1</i>	
Feuillus	m3p/ha	3.0	3.0	3.5	3.7	2.9	3.3
<i>dont exploitation de chablis</i>	<i>m3p/ha</i>	<i>0.2</i>	<i>0.5</i>			<i>0.4</i>	
Total	m3p/ha	7.9	7.9	8.0	8.6	8.7	8.3
Bois laissé sur place	m3p/ha	0.0	-	-	-	-	-

PREALPES		Unités	Ø 10 ans	2023		2024	
Exploitation de bois en m3p par ha	FR			FR	REF CH	FR	REF CH
Résineux	m3p/ha	6.9	6.9	7.4	3.5	6.9	3.8
<i>dont exploitation de chablis</i>	<i>m3p/ha</i>	<i>1.2</i>	<i>1.2</i>	<i>1.4</i>		<i>1.0</i>	
Feuillus	m3p/ha	1.0	1.0	1.3	1.3	1.5	1.3
<i>dont exploitation de chablis</i>	<i>m3p/ha</i>	<i>0.1</i>	<i>0.2</i>			<i>0.3</i>	
Total	m3p/ha	7.9	7.9	8.7	4.8	8.4	5.1
Bois laissé sur place	m3p/ha	0.2	0.2	0.3	-	0.3	-

TOTAL		Unités	Ø 10 ans	2023		2024	
Exploitation de bois en m3p par ha	FR			FR	REF CH	FR	REF CH
Résineux	m3p/ha	5.6	5.6	5.6	2.8	6.2	2.9
<i>dont exploitation de chablis</i>	<i>m3p/ha</i>	<i>1.2</i>	<i>1.2</i>	<i>1.3</i>		<i>1.6</i>	
Feuillus	m3p/ha	2.3	2.3	2.6	1.7	2.3	1.6
<i>dont exploitation de chablis</i>	<i>m3p/ha</i>	<i>0.2</i>	<i>0.2</i>			<i>0.4</i>	
Total	m3p/ha	7.9	7.9	8.2	4.5	8.5	4.5
Bois laissé sur place	m3p/ha	0.1	0.1	0.2	-	0.1	-



PLATEAU	Unités	ø 10 ans	2023		2024	
			FR	FR	REF CH	FR
Accroissement, possibilité et exploitation	Unités					
Possibilité par ha	m3p/ha	8.2	8.2	9.0	8.2	9.0
Exploitation totale par ha	m3p/ha	8.0	8.0	8.5	8.7	8.3
Sur- resp. sous-exploitation	m3p/ha	-0.2	-0.2	-0.5	0.5	-0.7

PREALPES	Unités	ø 10 ans	2023		2024	
			FR	FR	REF CH	FR
Accroissement, possibilité et exploitation	Unités					
Possibilité par ha	m3p/ha	8.2	8.7	5.5	8.7	5.4
Exploitation totale par ha	m3p/ha	8.1	9.0	4.7	8.6	5.2
Sur- resp. sous-exploitation	m3p/ha	-0.1	0.3	-0.7	-0.1	-0.2

TOTAL	Unités	ø 10 ans	2023		2024	
			FR	FR	REF CH	FR
Accroissement, possibilité et exploitation	Unités					
Possibilité par ha	m3p/ha	8.2	8.4	4.9	8.4	4.9
Exploitation totale par ha	m3p/ha	8.1	8.4	4.5	8.7	4.6
Sur- resp. sous-exploitation	m3p/ha	-0.1	-	-0.4	0.3	-0.3

PLATEAU

Dans les unités de gestion (UG) du Plateau, l'exploitation totale de bois passe de 8.0 m³p/ha en 2023 à 8.7 m³p/ha en 2024, soit au-dessus de la moyenne décennale (7.9) et proche des niveaux nationaux. Cette exploitation est assez proche de la possibilité par hectare, évaluée à 8.2 m³/ha, ce qui se traduit par une situation de sous-exploitation en 2023 (- 0.2) et de surexploitation en 2024 (+ 0.5). À l'échelle nationale, on observe une sous-exploitation persistante (- 0.5 en 2023, - 0.7 en 2024). L'exploitation des résineux progresse nettement, passant de 4.5 m³p/ha en 2023 à 5.8 m³p/ha en 2024. La part des chablis dans ces volumes passe de 27 % à 36 %. L'exploitation des feuillus diminue, passant de 3.5 à 2.9 m³p/ha, et la part des chablis reste stable à 14 %. Enfin, la part du bois laissé sur place reste marginale dans ces unités de gestion.

PRÉALPES

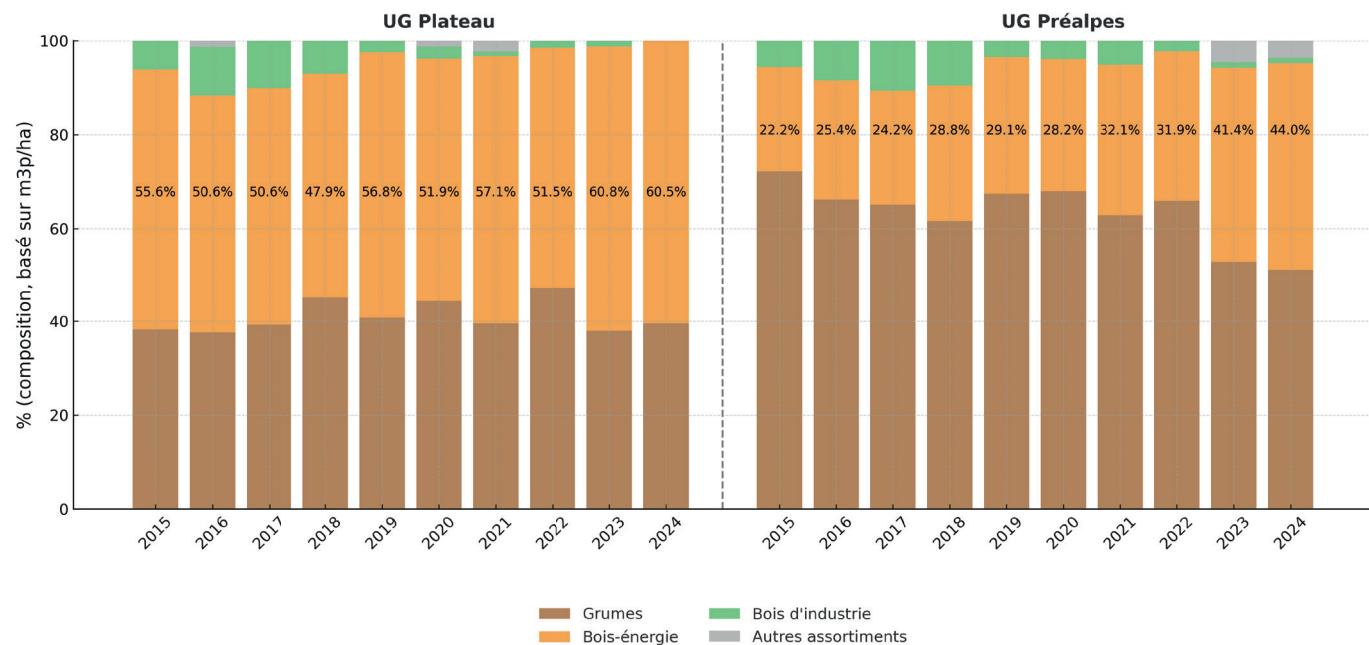
Dans les UG des Préalpes, l'exploitation totale atteint 9.0 m³p/ha en 2023, puis 8.6 en 2024, soit au-dessus de la moyenne décennale (7.9) et largement supérieure aux références nationales. La possibilité par hectare est de 8.7 m³p/ha, ce qui témoigne d'une légère sous-exploitation en 2024, après plusieurs années de surexploitation. La tendance nationale reste marquée par la sous-exploitation (- 0.7 en 2023 et 2024). L'exploitation des résineux passe de 7.4 à 6.9 m³p/ha, avec une part de chablis de 19 % en 2023 et de 15 % en 2024. Les feuillus progressent de 1.3 à 1.5 m³p/ha, avec une proportion de chablis qui passe de 15 % en 2023 à 20 % en 2024.

CANTON

Pour l'ensemble du canton, l'exploitation totale passe de 8.2 m³/ha en 2023 à 8.5 m³/ha en 2024, soit un niveau supérieur à la moyenne décennale (7.9) et bien au-dessus de la moyenne nationale. La possibilité par hectare s'élève à 8.4 en 2023 et à 8.7 en 2024, ce qui équilibre la situation. Les résineux progressent, passant de 5.6 à 6.2 m³p/ha, avec une proportion de chablis de 23 % en 2023 et de 26 % en 2024. Les feuillus, quant à eux, reculent de 2.6 à 2.3 m³p/ha, la proportion de chablis restant stable à 15 %. Enfin, le bois laissé sur place diminue de 0.2 à 0.1, ce qui est conforme à la moyenne décennale (0.1).

EXPLOITATION FORESTIÈRE

G 19 ASSORTIMENTS PRINCIPAUX



PLATEAU		Unités	Ø 10 ans	2023		2024	
Vente de bois en m3p par hectare				FR	FR	REF CH	FR
Grumes		m3p/ha	3.2	3.0	3.5	3.4	3.4
Bois d'énergie (copeaux + stères)		m3p/ha	4.3	4.8	4.4	5.2	4.3
Bois d'industrie		m3p/ha	0.3	0.1	0.6	-	0.5
Autres assortiments		m3p/ha	-	-	-	-	-
Total		m3p/ha	7.8	7.9	8.5	8.6	8.2

PREALPES		Unités	Ø 10 ans	2023		2024	
Vente de bois en m3p par hectare				FR	FR	REF CH	FR
Grumes		m3p/ha	5.0	4.6	2.2	4.3	2.3
Bois d'énergie (copeaux + stères)		m3p/ha	2.5	3.6	2.2	3.7	2.4
Bois d'industrie		m3p/ha	0.4	0.1	0.2	0.1	0.3
Autres assortiments		m3p/ha	-	0.4	0.1	0.3	-
Total		m3p/ha	7.9	8.7	4.7	8.4	5.0

TOTAL		Unités	Ø 10 ans	2023		2024	
Vente de bois en m3p par hectare				FR	FR	REF CH	FR
Grumes		m3p/ha	3.9	3.7	1.9	3.8	1.9
Bois d'énergie (copeaux + stères)		m3p/ha	3.6	4.3	2.1	4.6	2.1
Bois d'industrie		m3p/ha	0.3	0.1	0.3	0.1	0.4
Autres assortiments		m3p/ha	-	0.1	0.0	0.1	-
Total		m3p/ha	7.8	8.2	4.3	8.6	4.4

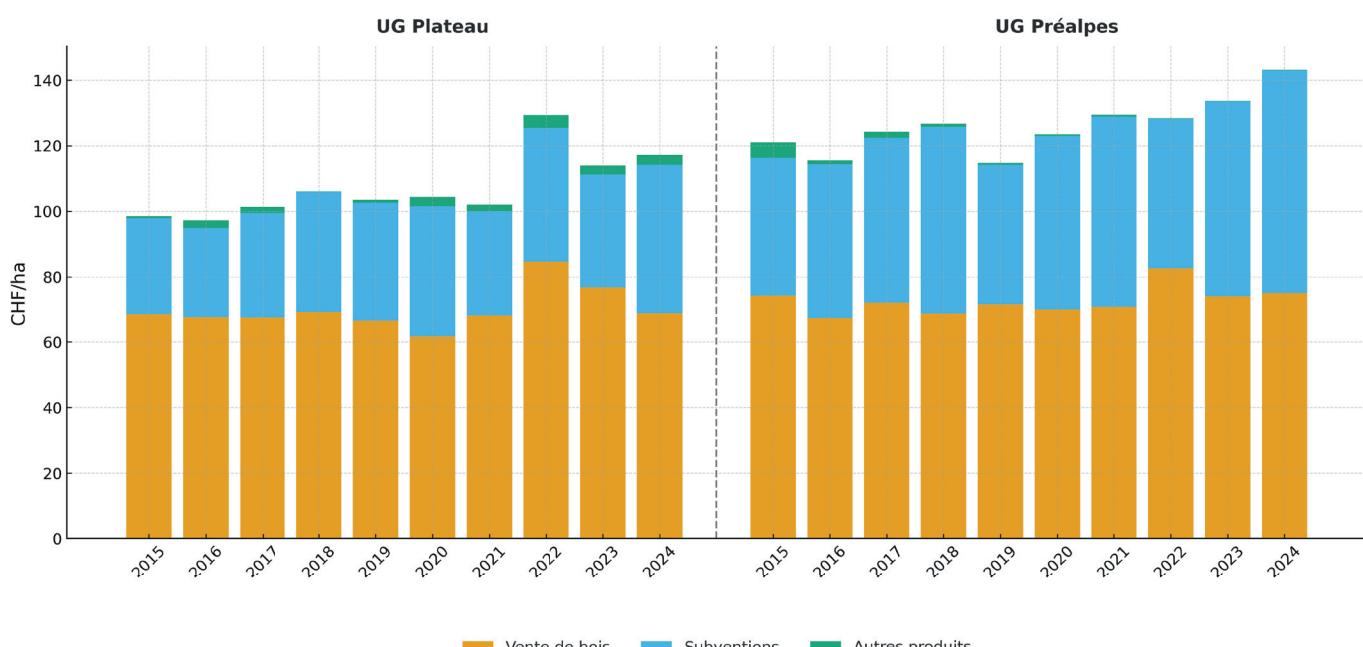
PLATEAU

Dans les UG du Plateau, les ventes totales de bois progressent de 7.9 m³p/ha en 2023 à 8.6 m³p/ha en 2024, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne décennale (7.8) et proche des références nationales. Les grumes augmentent de 3.0 à 3.4 m³p/ha, représentant ainsi 38 % des ventes totales en 2023 et 40 % en 2024, soit un niveau légèrement inférieur à la moyenne décennale (41 %). Les ventes de bois d'énergie progressent également, passant de 4.8 à 5.2 m³p/ha, soit un niveau sensiblement supérieur à la moyenne décennale (4.3) et aux références nationales. Les ventes de bois d'industrie, en revanche, continuent de reculer, pour devenir presque inexistantes en 2024.

PRÉALPES

Dans les UG des Préalpes, les ventes totales de bois s'élèvent à 8.7 m³p/ha en 2023, avant de diminuer à 8.4 m³p/ha en 2024. Ces niveaux sont supérieurs à la moyenne décennale (7.9) et nettement plus élevés que les références nationales. Les ventes de grumes, quant à elles, reculent de 4.6 à 4.3 m³p/ha, leur part passant de 53 % en 2023 à 51 % en 2024, soit bien en deçà de la moyenne décennale (63 %). Les ventes de bois d'énergie se maintiennent à un niveau élevé (3.6 m³p/ha en 2023 et 3.7 m³p/ha en 2024), supérieur à la moyenne décennale (2.5) et aux références nationales. Les ventes de bois d'industrie restent très faibles (0.1 m³p/ha en 2023 et 2024), en deçà de la moyenne décennale (0.4) et légèrement inférieures aux niveaux nationaux.

G 23+25 DÉTAIL DES RECETTES ET RÉSULTAT PAR M3P DE BOIS FAÇONNÉ

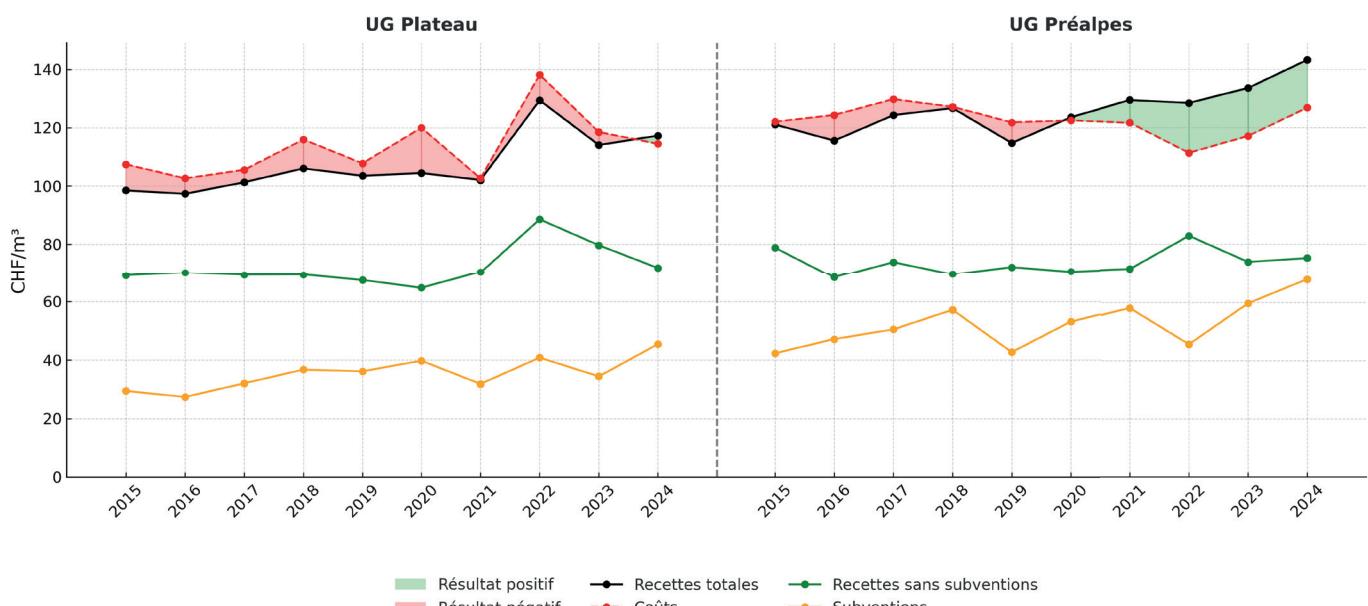


PLATEAU		ø 10 ans	2023		2024	
Recettes de l'exploitation forestière	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes nettes de la vente de bois façonné	CHF/m3p	70	77	80	69	77
Subventions et contributions	CHF/m3p	35	34	30	45	36
Autres recettes	CHF/m3p	2	3	8	3	9
Total	CHF/m3p	107	114	117	117	122

PREALPES		ø 10 ans	2023		2024	
Recettes de l'exploitation forestière	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes nettes de la vente de bois façonné	CHF/m3p	73	74	74	75	70
Subventions et contributions	CHF/m3p	52	60	58	68	59
Autres recettes	CHF/m3p	1	-0	6	0	8
Total	CHF/m3p	126	134	137	143	137

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
Recettes de l'exploitation forestière	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes nettes de la vente de bois façonné	CHF/m3p	72	75	75	72	72
Subventions et contributions	CHF/m3p	43	48	49	57	53
Autres recettes	CHF/m3p	2	1	9	2	7
Total	CHF/m3p	116	125	133	131	132

Les moyennes par m³p (resp. par ha) sont pondérées par les volumes exploités (resp. les surfaces de forêt productive).



PLATEAU		ø 10 ans	2023		2024	
Résultats de l'exploitation forestière	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes hors subventions	CHF/m3p	72	80	87	72	86
Subventions et contributions	CHF/m3p	35	34	30	45	36
Coûts totaux	CHF/m3p	-113	-119	-118	-114	-124
Résultat total	CHF/m3p	-5.9	-4.5	-1.3	2.8	-2.1

PREALPES		ø 10 ans	2023		2024	
Résultats de l'exploitation forestière	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes hors subventions	CHF/m3p	74	74	80	75	78
Subventions et contributions	CHF/m3p	52	60	58	68	59
Coûts totaux	CHF/m3p	-123	-117	-145	-127	-152
Résultat total	CHF/m3p	3.5	16.5	-7.7	16.4	-14.7

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
Résultats de l'exploitation forestière	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes hors subventions	CHF/m3p	73	77	84	74	79
Subventions et contributions	CHF/m3p	43	48	49	57	53
Coûts totaux	CHF/m3p	-116	-118	-137	-121	-142
Résultat total	CHF/m3p	-0.1	6.7	-4.3	9.8	-9.7

Les résultats en CHF/**ha** (G24) et en CHF/**m³p** (G25) ne sont pas totalement analogues, car le résultat par m³p ne prend en compte que le bois façonné (et pas la vente sur pied, ni les modifications d'inventaire). Les moyennes sont pondérées en fonction du volume de bois exploité.

PLATEAU

Dans les UG du Plateau, le résultat total s'améliore nettement et devient positif, passant de $-4.5 \text{ CHF/m}^3\text{p}$ en 2023 à $+2.8 \text{ CHF/m}^3\text{p}$ en 2024, alors que la moyenne décennale demeure négative ($-5.9 \text{ CHF/m}^3\text{p}$). À l'échelle nationale, les résultats, bien qu'en progression depuis 2021, restent déficitaires. Les recettes totales augmentent légèrement de 114 CHF/m^3 en 2023 à 117 CHF/m^3 en 2024, soit un niveau supérieur à la moyenne décennale (107) mais légèrement en dessous des références nationales. Les recettes nettes de la vente de bois façonné reculent de 77 CHF/m^3 en 2023 à 69 CHF/m^3 en 2024, restant inférieures aux données nationales. En parallèle, les subventions et contributions progressent fortement, de 34 CHF/m^3 en 2023 à 45 CHF/m^3 en 2024, dépassant la moyenne décennale (35). Leur part dans les recettes totales augmente ainsi de 30 % en 2023 à 39 % en 2024, contre 33 % en moyenne décennale et une valeur nationale de 30 %.

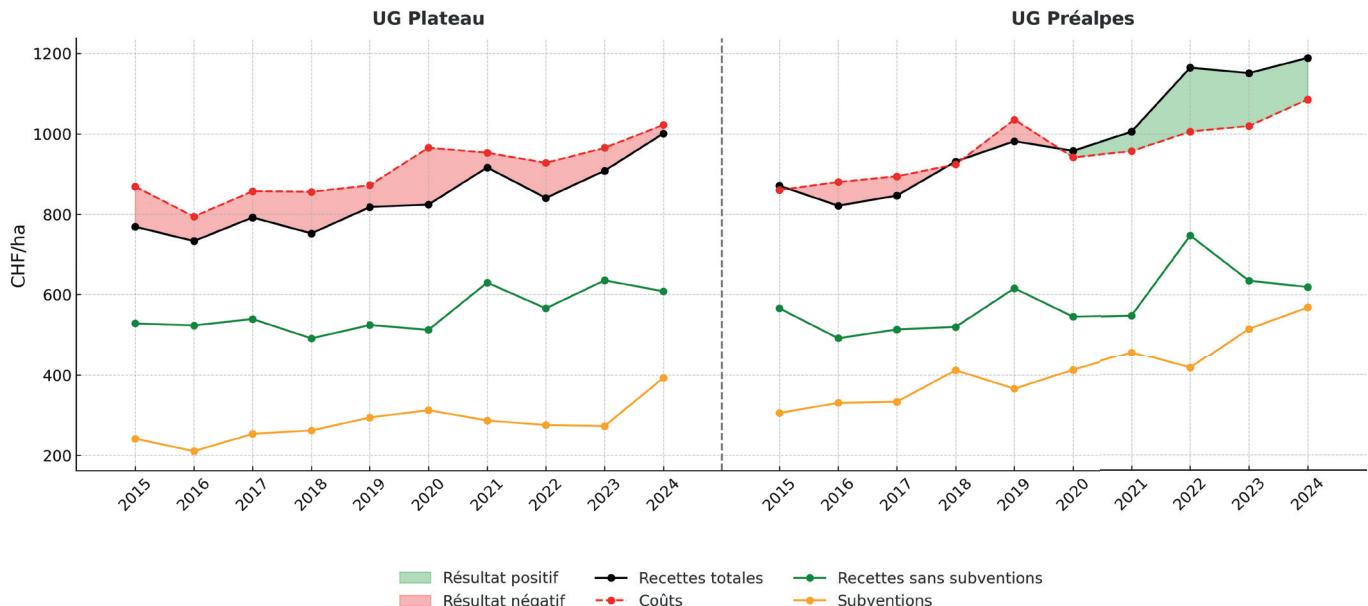
PRÉALPES

Dans les UG des Préalpes, le résultat total reste largement positif, avec 16.5 CHF/m^3 en 2023 et 16.4 CHF/m^3 en 2024, soit un niveau très supérieur à la moyenne décennale (+3.5) et en contraste avec les résultats nationaux, qui demeurent négatifs. Les recettes totales augmentent de 134 CHF/m^3 en 2023 à 143 CHF/m^3 en 2024, dépassant la moyenne décennale (126) et se situant à un niveau proche des références nationales. Les recettes nettes de la vente de bois façonné se maintiennent autour de 75 CHF/m^3 en 2023 et 2024, en ligne avec la moyenne décennale (73) et proches des données nationales. Les subventions progressent de plus de 10%, passant de 60 CHF/m^3 en 2023 à 68 CHF/m^3 en 2024, des montants supérieurs à la moyenne décennale (52) et plus élevés qu'au niveau national. Leur part dans les recettes totales s'élève ainsi à 45 % en 2023 et 48 % en 2024, contre 42 % en moyenne décennale et 43 % au niveau national.

CANTON

Pour l'ensemble du canton, le résultat total s'améliore nettement, passant de $6.7 \text{ CHF/m}^3\text{p}$ en 2023 à $9.8 \text{ CHF/m}^3\text{p}$ en 2024, alors que la moyenne décennale demeure légèrement négative (-0.1). À l'échelle nationale, les résultats restent déficitaires. Les recettes totales progressent de 125 CHF/m^3 en 2023 à 131 CHF/m^3 en 2024, soit un niveau supérieur à la moyenne décennale (116) mais légèrement en dessous des références nationales. Les recettes nettes de la vente de bois façonné diminuent un peu, passant de 75 CHF/m^3 en 2023 à 72 CHF/m^3 en 2024, un niveau correspondant à la moyenne décennale (72) et proche des données nationales. Les subventions augmentent fortement, de 48 CHF/m^3 en 2023 à 57 CHF/m^3 en 2024, dépassant la moyenne décennale (43) et légèrement supérieures aux montants observés au niveau national. Leur part dans les recettes totales atteint 39 % en 2023 et 44 % en 2024, contre 37 % en moyenne décennale et 40 % au niveau national.

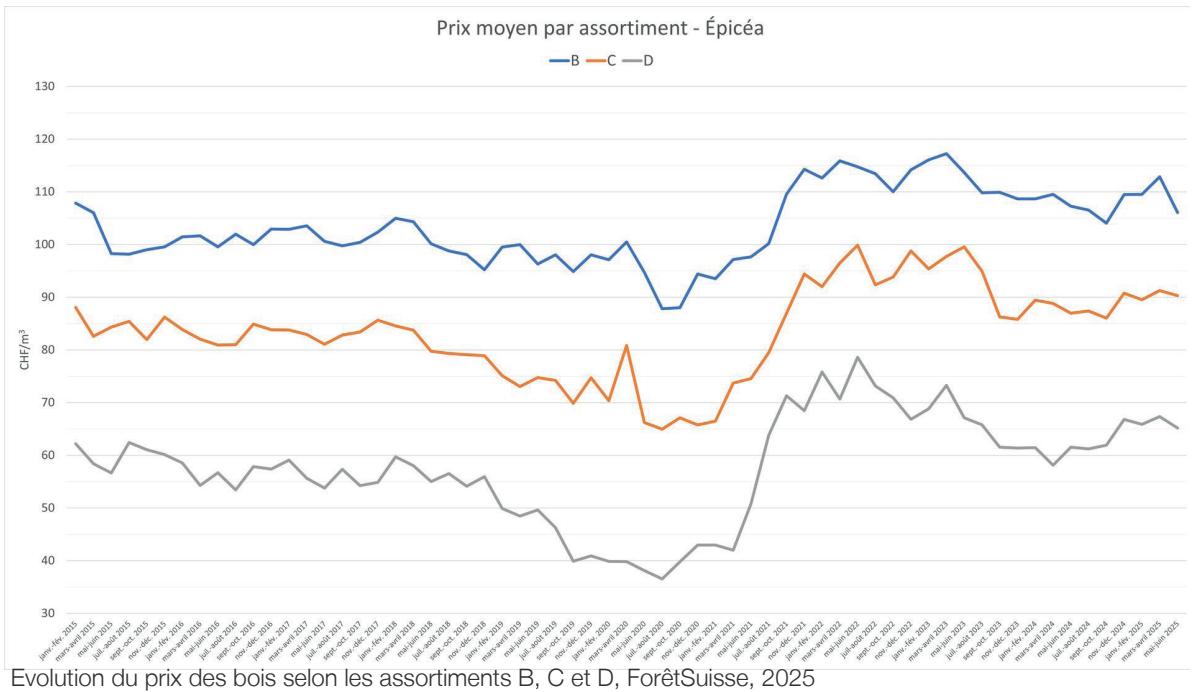
**G 24 RÉSULTAT DE
L'EXPLOITATION FORESTIÈRE
PAR HA DE FORêt PRODUCTIVE**



PLATEAU		Unités	ø 10 ans	2023		2024	
Résultats de l'exploitation forestière	FR			FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes hors subventions	CHF/ha	556	556	636	750	608	711
Subventions et contributions	CHF/ha	280	280	273	250	393	296
Coûts totaux	CHF/ha	-909	-909	-965	-1'009	-1'022	-1'022
Résultat total	CHF/ha	-73	-73	-57	-9	-21	-15

PREALPES		Unités	ø 10 ans	2023		2024	
Résultats de l'exploitation forestière	FR			FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes hors subventions	CHF/ha	580	580	635	375	620	398
Subventions et contributions	CHF/ha	412	412	516	268	569	299
Coûts totaux	CHF/ha	-961	-961	-1'019	-677	-1'085	-770
Résultat total	CHF/ha	32	32	132	-34	103	-73

TOTAL		Unités	ø 10 ans	2023		2024	
Résultats de l'exploitation forestière	FR			FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes hors subventions	CHF/ha	559	559	612	362	590	342
Subventions et contributions	CHF/ha	343	343	393	204	487	224
Coûts totaux	CHF/ha	-929	-929	-987	-581	-1'048	-610
Résultat total	CHF/ha	-27	-27	19	-15	29	-44



PLATEAU

Dans les UG du Plateau, le résultat total de l'exploitation forestière reste négatif. Il s'améliore toutefois, passant de -57 CHF/ha en 2023 à -21 CHF/ha en 2024. Il s'agit du meilleur résultat depuis le début de l'étude. Ces deux dernières années, le résultat est donc meilleur que la moyenne décennale (-73). Les recettes hors subventions diminuent de 636 CHF/ha en 2023 à 608 CHF/ha en 2024, mais restent nettement supérieures à la moyenne décennale (556 CHF/ha). Elles sont toutefois nettement inférieures aux références nationales. Les subventions augmentent considérablement, passant de 273 à 393 CHF/ha, un niveau supérieur à la moyenne décennale (280) et aux valeurs nationales (250 et 296). Leur part dans les recettes totales atteint 30 % en 2023 et 39 % en 2024, contre 34 % en moyenne sur la décennie et 25 à 29 % au niveau national.

Après avoir atteint des valeurs très basses entre 2016 et 2018, les recettes par hectare sont en constante progression depuis. Elles atteignent cette année leur valeur la plus élevée depuis 10 ans. Cette hausse peut s'expliquer par un niveau de prix relativement bon, notamment pour le bois énergie, mais surtout par une exploitation intensive du bois, particulièrement en 2024. En raison de cette forte intensité d'exploitation, les coûts d'exploitation sont également élevés. Une tendance favorable semble se dessiner. En raison de la situation actuelle des prix de l'énergie et des matières premières, on peut imaginer que la demande de bois restera élevée et que les prix resteront attractifs pour les propriétaires forestiers.

PRÉALPES

Dans les UG des Préalpes, le résultat total de l'exploitation forestière reste positif, avec 132 CHF/ha en 2023 et 103 CHF/ha en 2024, soit bien au-dessus de la moyenne décennale (32). Les recettes hors subventions se maintiennent à un niveau élevé: 635 CHF/ha en 2023 et 620 CHF/ha en 2024, soit des valeurs supérieures à la moyenne décennale (580) et largement supérieures aux références nationales. Les subventions augmentent fortement, passant de 516 à 569 CHF/ha entre 2023 et 2024, dépassant ainsi la moyenne décennale (412) et les valeurs nationales (268 et 299). Leur part dans les recettes totales atteint 45 % en 2023 et 48 % en 2024, contre 42 % en moyenne sur la décennie et entre 42 et 43 % au niveau national.

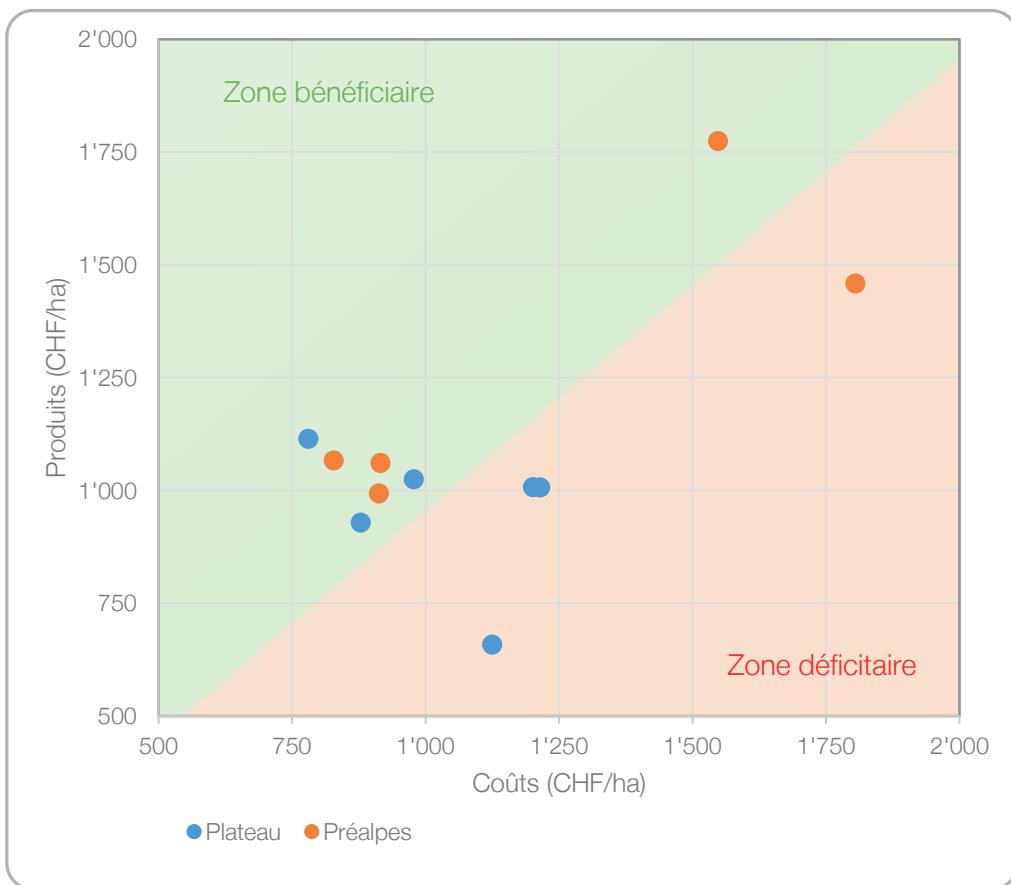
Pour la quatrième année consécutive, le résultat total est positif. Le résultat de 2023 est le meilleur de ces dix dernières années. Les recettes de la vente de bois restent relativement stables, tandis que les subventions continuent d'augmenter. Les coûts évoluent plus ou moins en parallèle, permettant d'obtenir ce résultat positif depuis plusieurs années. Les coûts et les recettes sont nettement plus élevés dans le canton de Fribourg que dans le REF. Cette différence s'explique essentiellement par une intensité d'exploitation nettement plus élevée.

CANTON

Pour l'ensemble du canton, le résultat total de l'exploitation forestière s'améliore, passant de 19 CHF/ha en 2023 à 29 CHF/ha en 2024, tandis que la moyenne décennale reste légèrement négative (- 27). Les recettes hors subventions diminuent, passant de 612 à 590 CHF/ha, un niveau supérieur à la moyenne décennale (559) et très supérieur aux références nationales (362 et 342). Les subventions progressent nettement, passant de 393 CHF/ha en 2023 à 487 CHF/ha en 2024, soit un niveau supérieur à la moyenne décennale (343) et aux valeurs nationales (204 et 224). Leur part dans les recettes totales atteint 39 % en 2023 et 45 % en 2024, contre 38 % en moyenne sur la période décennale et 36 à 40 % au niveau national.

Le résultat total est ici nettement meilleur que celui observé dans le REF-CH. Les montants des coûts et des recettes sont plus élevés dans le canton de Fribourg. Ceci s'explique par une intensité d'exploitation nettement plus élevée.

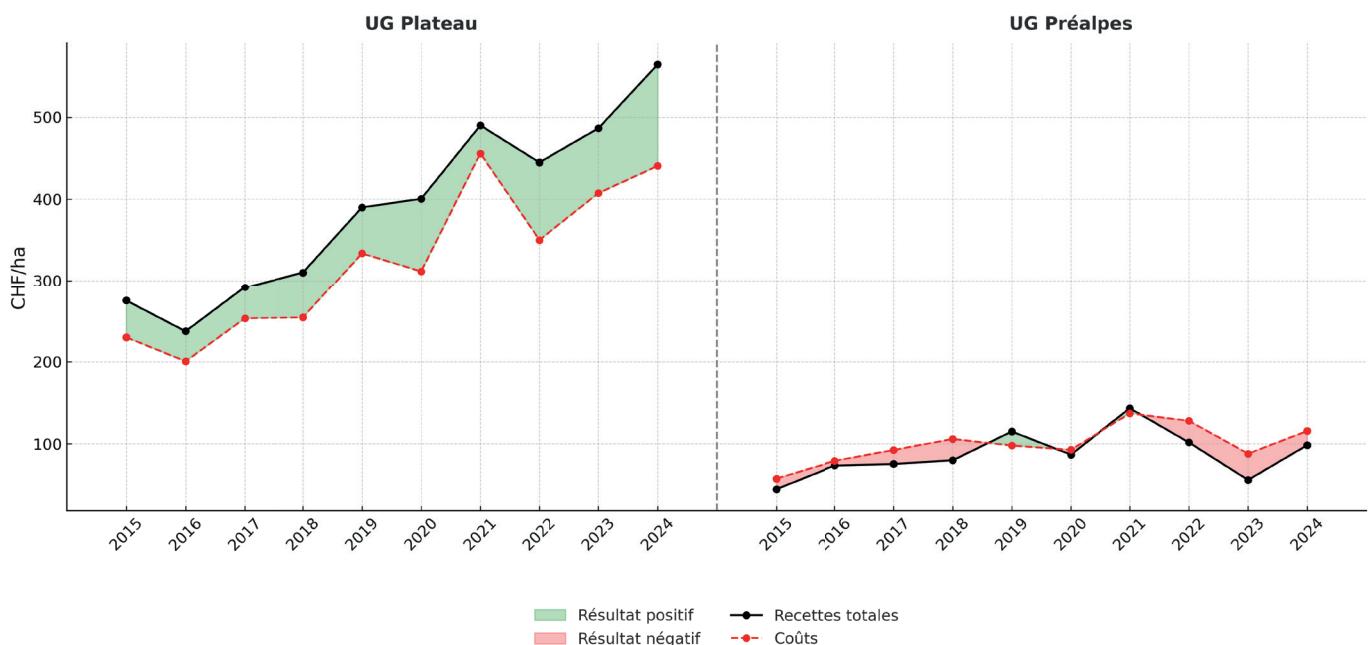
RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION
FORESTIÈRE DES UG DU
CANTON DE FRIBOURG



Ce tableau présente les résultats de l'exploitation forestière de manière différente. On observe que la majorité des UG du Plateau et des Préalpes se trouvent dans la zone bénéficiaire.

PRODUCTION DE BIENS ET PRESTATION DE SERVICES

G 26 PRODUCTION DE BIENS



PLATEAU		\varnothing 10 ans	2023		2024	
Production de biens	Unités		FR	FR	REF CH	FR
Recettes totales	CHF/ha	389	487	457	565	486
Coûts totaux	CHF/ha	-324	-407	-434	-441	-440
Résultat total	CHF/ha	65	79	23	124	46

PREALPES		\varnothing 10 ans	2023		2024	
Production de biens	Unités		FR	FR	REF CH	FR
Recettes totales	CHF/ha	88	56	159	98	198
Coûts totaux	CHF/ha	-100	-88	-167	-116	-197
Résultat total	CHF/ha	-12	-32	-8	-17	1

TOTAL		\varnothing 10 ans	2023		2024	
Production de biens	Unités		FR	FR	REF CH	FR
Recettes totales	CHF/ha	260	314	162	378	178
Coûts totaux	CHF/ha	-229	-279	-163	-310	-173
Résultat total	CHF/ha	32	35	-1	67	5

Avec le développement des réseaux de chauffage à distance au bois, la production de biens (essentiellement sous forme de copeaux) a pris une importance considérable sur le Plateau. Cette tendance, bien que moins marquée, est également observée dans les Préalpes.

PLATEAU

Dans les UG du Plateau, les recettes totales progressent nettement, passant de 487 CHF/ha en 2023 à 565 CHF/ha en 2024, soit bien au-dessus de la moyenne décennale (389) et légèrement supérieures aux niveaux nationaux. Les coûts totaux augmentent également, atteignant 441 CHF/ha en 2024 contre 407 CHF/ha en 2023, des valeurs comparables aux références nationales. Le résultat total s'améliore fortement, passant de 79 CHF/ha en 2023 à 124 CHF/ha en 2024, soit un niveau presque doublé par rapport à la moyenne décennale (65) et largement supérieur aux chiffres nationaux (23 et 46).

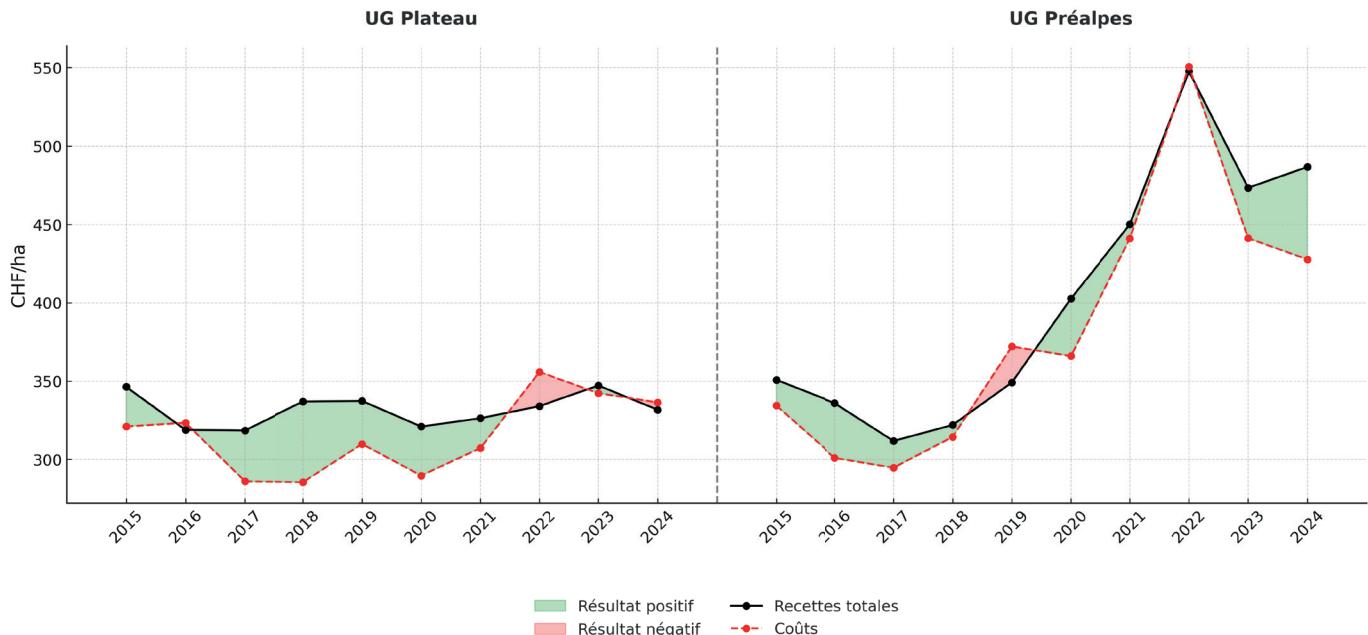
PRÉALPES

Dans les UG des Préalpes, les recettes totales se redressent après un niveau faible en 2023 (56 CHF/ha) pour atteindre 98 CHF/ha en 2024. Ces valeurs restent toutefois bien en deçà des références nationales (159 et 198). Les coûts totaux augmentent légèrement, passant de 88 CHF/ha en 2023 à 116 CHF/ha en 2024, ce qui reste inférieur aux coûts observés au niveau national. Le résultat total reste négatif (- 32 CHF/ha en 2023 et - 17 CHF/ha en 2024) et se détériore par rapport à la moyenne décennale (- 12). Il est sensiblement moins bon que celui des références nationales (-8 et 1).

CANTON

Pour l'ensemble du canton, les recettes totales poursuivent leur progression, passant de 314 CHF/ha en 2023 à 378 CHF/ha en 2024, soit des valeurs nettement supérieures à la moyenne décennale (260) et aux références nationales. Les coûts totaux augmentent également, atteignant 310 CHF/ha en 2024 contre 279 CHF/ha en 2023, soit des valeurs supérieures aux moyennes décennales (229) et nettement plus élevées que celles observées au niveau national. Le résultat total s'améliore sensiblement, passant de 35 CHF/ha en 2023 à 68 CHF/ha en 2024, alors que la moyenne décennale n'est que de 31 CHF/ha et que les références nationales se maintiennent à un niveau proche de l'équilibre.

G 27 PRESTATIONS DE SERVICES



PLATEAU		Unités	FR	2023		2024	
Prestations de services	FR			FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes totales	CHF/ha	332	332	347	639	332	624
Coûts totaux	CHF/ha	-316	-316	-342	-633	-336	-636
Résultat total	CHF/ha	16	16	5	6	-5	-13
Ratio de bénéfice	%	5%	5%	1%	1%	-1%	-2%

PREALPES		Unités	FR	2023		2024	
Prestations de services	FR			FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes totales	CHF/ha	403	403	474	345	487	387
Coûts totaux	CHF/ha	-384	-384	-441	-313	-428	-348
Résultat total	CHF/ha	19	19	32	33	59	38
Ratio de bénéfice	%	5%	5%	7%	9%	12%	10%

TOTAL		Unités	FR	2023		2024	
Prestations de services	FR			FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes totales	CHF/ha	365	365	398	334	394	356
Coûts totaux	CHF/ha	-348	-348	-382	-321	-373	-343
Résultat total	CHF/ha	17	17	16	14	21	14
Ratio de bénéfice	%	5%	5%	4%	4%	5%	4%

Les prestations de services couvrent les activités suivantes:

- Prestations du garde forestier comme forestier de triage (pour le SFN)
- Prestations pour des communes partenaires
- Prestations pour d'autres entreprises publiques (en particulier location de machines)
- Prestations pour des propriétaires forestiers privés.

PLATEAU

Dans les UG du Plateau, les recettes des prestations de services se maintiennent, avec 347 CHF/ha en 2023, puis 332 CHF/ha en 2024, soit des valeurs proches de la moyenne décennale (332), mais nettement inférieures aux références nationales (639 et 624). Les coûts totaux suivent une tendance similaire, à 342 CHF/ha en 2023 et 336 CHF/ha en 2024, légèrement en dessus de la moyenne décennale (316) et correspond à des niveaux environ deux fois plus bas que ceux observés au niveau national. Le résultat total, positif en 2023 (5 CHF/ha), devient négatif en 2024 (- 5 CHF/ha), contrastant avec la moyenne décennale (16) et rejoignant les évolutions défavorables constatées à l'échelle nationale.

PRÉALPES

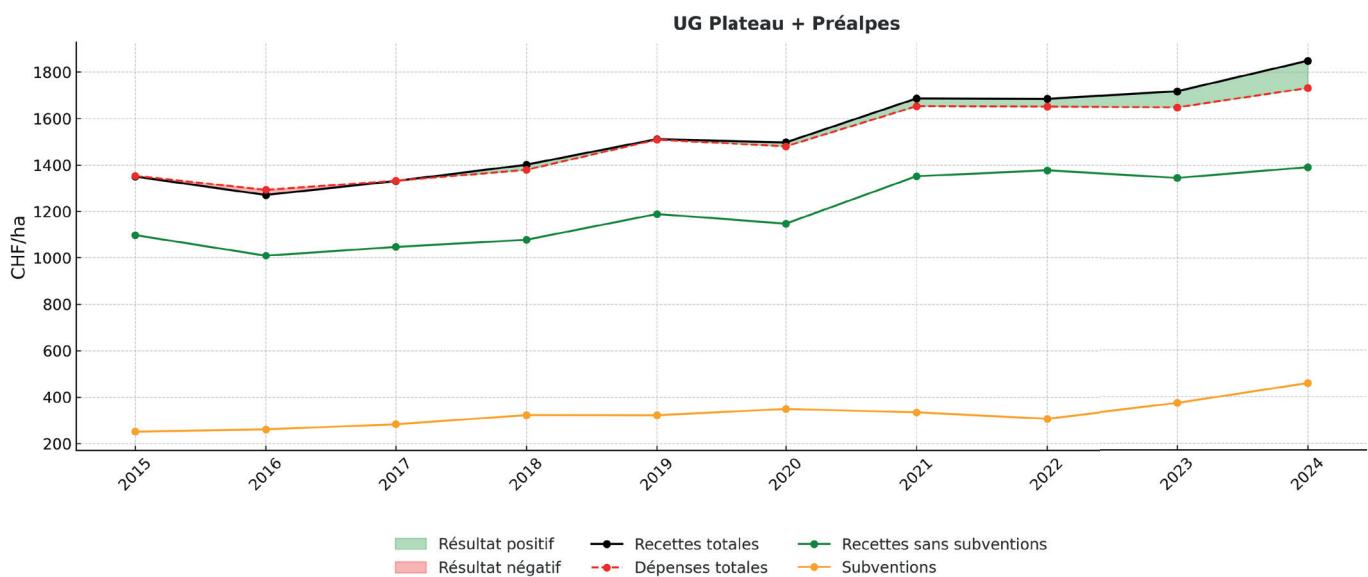
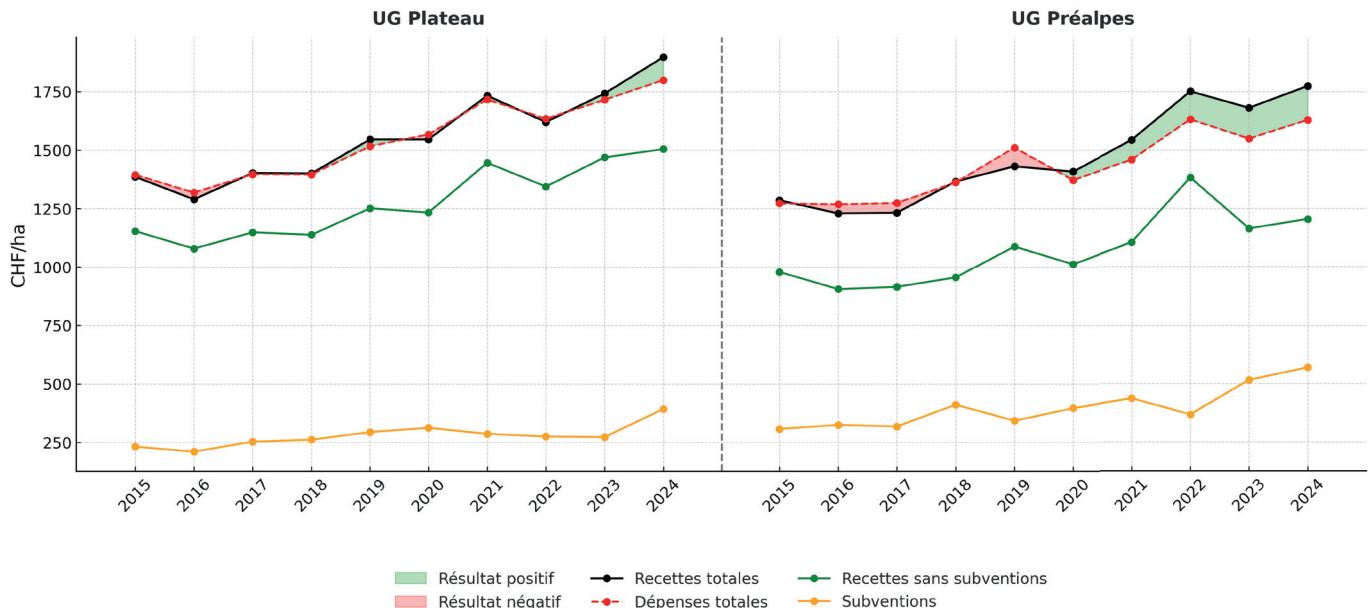
Dans les UG des Préalpes, les recettes totales progressent, passant de 474 CHF/ha en 2023 à 487 CHF/ha en 2024. Elles sont supérieures à la moyenne décennale (403) et aux niveaux nationaux (345 et 387). Les coûts totaux restent élevés (441 CHF/ha en 2023 et 428 CHF/ha en 2024), supérieurs à la moyenne décennale (384) et nettement plus importants que les références nationales (313 et 348). Le résultat total s'améliore sensiblement, passant de 32 CHF/ha en 2023 à 59 CHF/ha en 2024, soit un niveau bien supérieur à la moyenne décennale (19) et, en 2024, au-dessus des résultats observés au niveau national.

CANTON

Pour l'ensemble du canton, les recettes des prestations de services s'élèvent à 398 CHF/ha en 2023, puis à 394 CHF/ha en 2024. Ces valeurs sont supérieures à la moyenne décennale (365) et légèrement plus élevées que les références nationales. Les coûts totaux s'élèvent à 382 CHF/ha en 2023 et à 373 CHF/ha en 2024, soit au-dessus de la moyenne décennale (348), mais également supérieurs aux niveaux nationaux. Le résultat total reste positif et progresse légèrement, passant de 16 CHF/ha en 2023 à 21 CHF/ha en 2024, des valeurs proches de la moyenne décennale (17) et des résultats nationaux.

ENTREPRISE DANS SON ENSEMBLE

G 28 RÉSULTAT POUR L'ENTREPRISE DANS SON ENSEMBLE



PLATEAU		ø 10 ans	2023		2024	
Résultats pour l'entreprise totale	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes totales	CHF/ha	1'557	1'742	2'096	1'897	2'117
Coûts totaux	CHF/ha	-1'548	-1'715	-2'076	-1'799	-2'098
Résultat total	CHF/ha	9	27	20	98	18

PREALPES		ø 10 ans	2023		2024	
Résultats pour l'entreprise totale	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes totales	CHF/ha	1'483	1'680	1'147	1'774	1'281
Coûts totaux	CHF/ha	-1'444	-1'549	-1'157	-1'629	-1'315
Résultat total	CHF/ha	38	132	-9	145	-34

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
Résultats pour l'entreprise totale	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Recettes totales	CHF/ha	1'527	1'717	1'062	1'848	1'100
Coûts totaux	CHF/ha	-1'506	-1'648	-1'065	-1'731	-1'126
Résultat total	CHF/ha	21	69	-2	117	-26

PLATEAU		ø 10 ans	2023		2024	
Résultats pour l'entreprise totale	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Résultat de l'exploitation forestière	CHF/ha	-73	-57	-9	-21	-15
Résultat de la production de biens	CHF/ha	65	79	23	124	46
Résultat des prestations de services	CHF/ha	16	5	6	-5	-13
Résultat total	CHF/ha	9	27	20	98	18

PREALPES		ø 10 ans	2023		2024	
Résultats pour l'entreprise totale	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Résultat de l'exploitation forestière	CHF/ha	32	132	-34	103	-73
Résultat de la production de biens	CHF/ha	-12	-32	-8	-17	1
Résultat des prestations de services	CHF/ha	19	32	33	59	38
Résultat total	CHF/ha	38	132	-9	145	-34

TOTAL		ø 10 ans	2023		2024	
Résultats pour l'entreprise totale	Unités	FR	FR	REF CH	FR	REF CH
Résultat de l'exploitation forestière	CHF/ha	-27	19	-15	29	-44
Résultat de la production de biens	CHF/ha	32	35	-1	67	5
Résultat des prestations de services	CHF/ha	17	16	14	21	14
Résultat total	CHF/ha	21	69	-2	117	-26

L'entreprise dans son ensemble comprend l'exploitation forestière, la production de biens et les prestations de services. Les moyennes sont pondérées en fonction de la surface de forêt productive.

PLATEAU

Dans les UG du Plateau, les recettes totales passent de 1'742 à 1'897 CHF/ha entre 2023 et 2024, se situant ainsi au-dessus de la moyenne décennale (1'557) mais nettement en dessous des niveaux nationaux. Les coûts totaux suivent la même tendance, passant de 1'715 à 1'799 CHF/ha, soit également des montants inférieurs aux références nationales. Le résultat total s'améliore fortement, atteignant 98 CHF/ha en 2024, contre 27 CHF/ha en 2023 et 9 CHF/ha en moyenne sur la dernière décennie, tandis que la référence nationale reste beaucoup plus faible. Cette amélioration provient surtout de la production de biens (+ 79 en 2023, + 124 en 2024), tandis que l'exploitation forestière reste déficitaire, mais en nette amélioration (- 57 puis - 21), et que les prestations de services reculent légèrement.

PRÉALPES

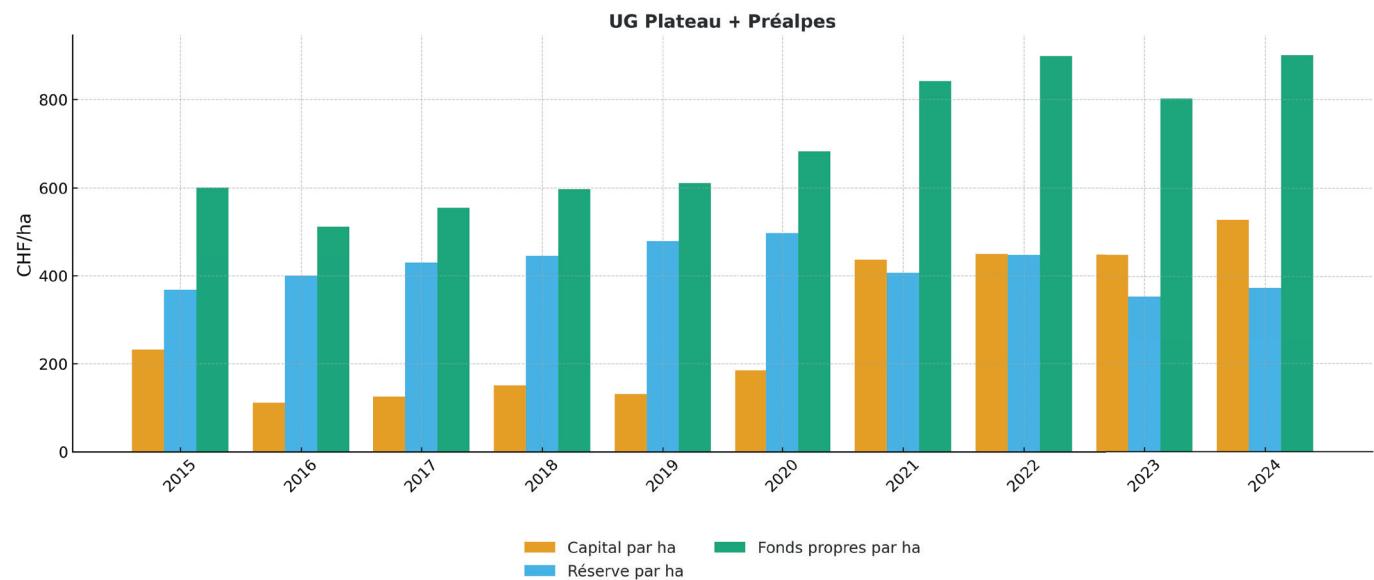
Dans les UG des Préalpes, les recettes totales passent de 1'680 à 1'774 CHF/ha entre 2023 et 2024, soit des valeurs supérieures à la moyenne décennale (1'483) et bien au-dessus des niveaux nationaux. Les coûts totaux augmentent également, atteignant 1'629 CHF/ha en 2024, contre une moyenne décennale de 1'445 CHF/ha et des références nationales plus basses. Le résultat total se maintient à un niveau élevé (132 CHF/ha en 2023 et 145 CHF/ha en 2024, contre 38 en moyenne décennale), tandis que les résultats nationaux sont négatifs (-9 et -33). Cette performance s'explique surtout par les excédents de l'exploitation forestière (132 puis 103) et par l'essor des prestations de services (32 puis 59), tandis que la production de biens reste déficitaire.

CANTON

Pour l'ensemble du canton, les recettes totales s'élèvent à 1'717 CHF/ha en 2023 et à 1'848 CHF/ha en 2024, soit des montants supérieurs à la moyenne décennale (1'530) et nettement plus élevés que les références nationales (env. 1'100). Les coûts totaux s'élèvent à 1'648 CHF/ha en 2023 et à 1'731 CHF/ha en 2024, soit plus que la moyenne décennale (1'506) et que les niveaux nationaux (env. 1'126). Les recettes progressent de manière plus importante que les coûts, le résultat total augmente de 69 à 117 CHF/ha, alors que la moyenne décennale n'est que de 21 CHF/ha et que les résultats nationaux restent négatifs. Cette évolution favorable s'appuie sur des prestations de services positives (16 puis 21), une production de biens en croissance (35 puis 67) et une exploitation forestière devenue bénéficiaire (19 puis 29), ce qui contraste avec la moyenne décennale déficitaire et les résultats nationaux.

CARACTÉRISTIQUES DE LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

G 34 FONDS PROPRES



- 5 UG du Plateau et 3 des Préalpes traitées dans cette étude disposent d'une comptabilité financière autonome. Dans les trois autres unités, le compte forestier est intégré à la comptabilité communale.
- La base de fonds propres est, en moyenne, à un bon niveau, financée en partie par les contributions des propriétaires (communes partenaires), mais aussi, pour plusieurs UG, par les bons résultats. La forte progression observée depuis 2021 est principalement due à la nouvelle corporation « Galm-Murtensee ».

4. Appréciation et perspectives

GÉNÉRALITÉS

- Dans le cadre de cette étude, les résultats présentés correspondent à des moyennes. Celles-ci sont calculées sur des zones spécifiques : le Plateau, les Préalpes ou encore l'ensemble du canton. En effet, les spécificités et les conditions propres à chaque entreprise ne sont pas prises en compte. L'outil dénommé « l'index de difficultés », qui permettait de les mettre en évidence, n'est plus utilisé depuis 2019.
- Au cours des exercices précédents, en raison des opérations de fusion intervenues, le nombre d'entreprises prenant part à l'étude du « Suivi économique » a connu une baisse progressive. Parallèlement, d'autres unités de gestion de taille importante se sont développées dans le canton, tant sur le Plateau que dans les Préalpes. Nous avons constaté que plusieurs d'entre elles disposent désormais des outils nécessaires pour fournir des chiffres de qualité.
- Veuillez noter que la modification continue du panel d'entreprises étudiées peut affecter la comparabilité des résultats du présent rapport avec ceux des années précédentes.
- En 2024, une unité de gestion, qui a vécu une année particulière au niveau organisationnel, n'a pas été en mesure de livrer des résultats pour le REF.

Perspectives

- La surface forestière exploitée par les unités de gestion participant au « Suivi économique » est restée stable ces dernières années. Le nombre d'UG a, lui, sensiblement diminué. Afin d'augmenter la représentativité du panel d'entreprises, il serait souhaitable d'y intégrer de nouvelles unités de gestion. Certaines unités de gestion avaient déjà exprimé par le passé leur souhait d'intégrer le REF. Le moment semble bien choisi pour concrétiser cette volonté commune et entreprendre les démarches nécessaires. Toutefois, la prochaine réduction du nombre d'entreprises dans le REF pourrait rendre la tâche plus ardue.
- Sans se fixer sur un cas particulier, il faudra à l'avenir poursuivre les efforts pour limiter au maximum le travail administratif des corporations lors de la livraison de leurs données pour cette étude.
- Globalement, les restructurations d'entreprises ont sans doute permis d'améliorer sensiblement les résultats économiques des unités de gestion. Toutefois, les observations faites ces dernières années montrent également que de nouvelles difficultés peuvent apparaître dans les unités de gestion de très grande taille.

- Depuis plusieurs années, les changements suivants se font sentir dans plusieurs unités de gestion du Plateau : recul de la part des résineux, faible demande de bois feuillus de qualité moyenne, baisse de la proportion de grumes dans la vente de bois et proportion parfois élevée de jeunes peuplements (fourrés et bas perchis). À cela s'ajoutent, depuis quelques années, les conséquences du changement climatique. Les périodes de sécheresse sont de plus en plus longues, intenses et fréquentes, entraînant ainsi le dépérissement d'essences essentielles à la composition actuelle des peuplements. Cette situation nécessite de prendre des mesures, notamment par le biais de travaux de conversion des peuplements, qui peuvent s'avérer coûteux. D'un autre côté, les hivers avec des périodes de gel de plus en plus rares et courtes rendent l'exploitation forestière de plus en plus difficile. Ces éléments pourraient, entre autres, remettre en question l'équilibre financier de certaines entreprises du Plateau à moyen terme. C'est là que le SFN et les politiques ont un rôle à jouer, en œuvrant pour que les moyens nécessaires soient dégagés.
- Les corporations de triage avec gestion en commun sont, en ce qui concerne les structures et l'organisation, à un niveau élevé. Les gestionnaires de ces entreprises disposent donc de conditions optimales pour gérer leurs activités. Les fusions réalisées ces dernières années ont notamment permis de créer des entreprises bien préparées à affronter l'avenir. Une surface forestière plus importante sous gestion permet de mieux répartir les risques.
- Toutes les unités de gestion des Préalpes disposent d'une structure et d'une organisation modernes, avec leur propre équipe et leurs propres machines. Les unités de gestion incluses dans l'étude ne sont pas représentatives de l'ensemble des unités de gestion des Préalpes. En effet, il existe encore quelques unités de gestion sans équipe.
- La surface de forêt productive de quatre des six unités de gestion du Plateau dépasse souvent très largement la limite inférieure de 800 ha souhaitée par le Règlement sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles (RFCN). Seules deux unités de gestion disposent d'une surface productive nettement inférieure à cette limite. Actuellement, en fonction des conditions de production et des conditions-cadre, une surface de forêt productive supérieure à 1'000 ha est jugée nécessaire pour gérer une entreprise rationnelle disposant de sa propre équipe. Cette limite est bien sûr théorique. Les petites unités de gestion travaillent également très bien et peuvent aussi réaliser de bons résultats. Toutefois, ces dernières années, les résultats des grandes corporations sont plus favorables.
- La surface forestière moyenne des UG du Plateau a encore augmenté en raison de la fusion, effective depuis le 1er janvier 2021, des corporations de Galm et de Murtensee. Elle atteint 1'620 ha cette année.
- La surface productive moyenne des UG de l'ensemble du canton s'élève maintenant à 1'480 ha.

Perspectives

- Globalement, les restructurations d'entreprises ont sans doute permis d'améliorer les résultats économiques des unités de gestion.
- Les observations faites ces dernières années montrent également que de nouvelles difficultés peuvent apparaître dans les unités de gestion de grande taille (gestion du personnel, succession du gestionnaire, complexité financière, conflits d'intérêts, etc.). Les outils de gestion modernes, comme le CEF, y prennent donc une importance d'autant plus grande.

PERSONNEL

- Les unités de gestion du canton de Fribourg disposent à tous les niveaux d'un personnel hautement qualifié. Elles contribuent à maintenir et à améliorer ce niveau en formant des apprentis. Le manque chronique de personnel qualifié dans le secteur rend toutefois souvent difficile le recrutement de nouveaux collaborateurs. Cette situation devrait perdurer ces prochaines années.
- Des structures d'entreprise et des méthodes d'exploitation plus rationnelles ont permis d'accroître la productivité dans l'entretien des jeunes forêts et l'exploitation du bois. C'est particulièrement le cas dans les UG du Plateau, qui ont connu de profondes transformations ces dernières années, à la suite de nombreuses réorganisations. La productivité par mètre cube de bois façonné a augmenté ces dernières années. Cette valeur semble se stabiliser à un niveau bas pour le canton, mais supérieur à la moyenne nationale.
- Le taux d'engagement des entrepreneurs forestiers privés est en légère augmentation, aussi bien dans les UG du Plateau que dans celles des Préalpes. En 2024, il se rapproche des valeurs nationales.

Perspectives

- Suite aux différentes fusions qui ont eu lieu ces dernières années, on aurait pu s'attendre à une baisse plus marquée du nombre de postes par hectare de forêt. Cette baisse a été relativement constante jusqu'en 2018, ceci tant dans l'exploitation forestières que dans l'entreprise dans son ensemble. Depuis, cette valeur est stable dans l'exploitation forestière, mais en augmentation assez marquée au sein de l'entreprise dans son ensemble.
- En comparaison avec le REF-CH, le nombre d'équivalents plein temps est sensiblement plus élevé dans le canton de Fribourg. Cette différence s'explique en grande partie par une intensité d'exploitation bien plus élevée, mais aussi par une forte progression des prestations de services réalisées, notamment dans les Préalpes.

GESTION D'ENTREPRISE

- Toutes les entreprises étudiées disposent d'une comptabilité analytique (CEForestier). Elles disposent donc d'un outil leur permettant de démontrer les répercussions financières des différentes activités de l'entreprise.
- Le maintien du taux d'heures productives à un niveau élevé contribue à diminuer les coûts par m³p.
- La sous-traitance de certains travaux, comme le câblage ou les soins culturaux, est une autre possibilité permettant de réduire les coûts. Il serait judicieux d'évaluer cette option avant d'effectuer ce type de travaux.

Principes du management stratégique pour une gestion ciblée de l'entreprise

- Une stratégie élaborée et approuvée par les propriétaires de l'entreprise. L'implication de ces derniers est essentielle,
- Des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, raisonnables et temporellement définis),
- Un controlling basé sur des critères de production et financiers,
- Une revue annuelle de la direction approuvée par l'organe constitutif.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

EXPLOITATION FORESTIÈRE

- Dans les unités de gestion de l'ensemble du canton, la part des grumes, en baisse depuis plusieurs années, continue de diminuer. En 2024, ce produit ne représente plus que 44 % du volume de bois vendu, soit 6 % de moins que la moyenne observée au cours des dix dernières années.
- La baisse de la part des grumes a été principalement compensée par l'augmentation de la part du bois énergie. Cette situation a entraîné une baisse du prix moyen de vente des bois jusqu'en 2021. Depuis, le prix moyen de tous les assortiments confondus a légèrement augmenté, notamment en raison du bois de service, et se situe désormais au-dessus de la moyenne des dix dernières années.
- En 2024, le canton de Fribourg a enregistré un niveau d'exploitation élevé, notamment en raison des nombreux chablis observés cette année. Cette forte intensité d'exploitation a permis d'obtenir des recettes par hectare nettement plus élevées que ces dernières années.
- Les résultats de l'exploitation forestière par hectare de forêt productive sont positifs pour la quatrième année consécutive, grâce notamment aux excellents résultats des UG des Préalpes. Le résultat de l'année 2024 est le meilleur jamais observé.
- Plusieurs indicateurs se sont améliorés ces dernières années. L'indicateur du temps consacré par m³ au deuxième échelon de production s'est stabilisé à un niveau historiquement bas pour le canton de Fribourg. Il reste toutefois encore élevé en comparaison nationale. Le résultat de l'exploitation forestière par mètre cube de bois vendu s'est également amélioré. Il est même devenu positif pour la première fois en 2024 dans les UG du Plateau.
- Au niveau cantonal, les subventions par hectare sont élevées, supérieures à la moyenne de ces dix dernières années et à la moyenne du REF-CH. Elles contribuent au résultat positif observé en 2024 dans l'exploitation forestière.

Perspectives

- Les bons résultats de l'exploitation forestière observés en 2024 dans le canton de Fribourg (bénéfice de 29 CHF par hectare) contrastent fortement avec la situation du REF-CH, où la situation économique s'est fortement dégradée par rapport à l'année précédente. Le déficit y est de 43 CHF par hectare. Cette situation est due à la fois à une hausse des coûts d'exploitation et à une baisse des recettes. Dans le canton de Fribourg, les coûts et les recettes par m³p augmentent, ces dernières légèrement plus vite, ce qui permet d'obtenir un résultat positif. Ceci entraîne un résultat par hectare d'autant meilleur que l'intensité d'exploitation est élevée.
- Les perspectives pour les années à venir sont incertaines. Les recettes issues de la vente du bois ne devraient pas beaucoup évoluer à court terme. Il sera peut-être possible de réduire encore les coûts dans certains domaines. Malgré tout, il sera difficile de reproduire de tels résultats dans le contexte de la réduction des subventions prévue ces prochaines années. Si certaines unités de gestion pourront continuer à réaliser de bons résultats sans trop de problème, d'autres pourraient fortement souffrir.
- Durant les dernières années, le volume de bois effectivement exploité a dépassé plusieurs fois la possibilité. Cette situation, probablement aussi due à l'exploitation importante de chablis, ne pourra pas se poursuivre encore longtemps. On devrait prochainement observer une diminution de l'intensité d'exploitation dans les UG du canton.
- Depuis de nombreuses années, le SFN préconise l'utilisation des différents centres de production et des activités spécifiques. C'est désormais le cas dans la plupart des unités de gestion utilisant le CEForestier. Grâce à cette distinction, les entreprises peuvent plus facilement démontrer le coût des prestations réalisées au profit de la collectivité et le mettre en relation avec les montants des subventions perçues.

Quelques chiffres concernant les subventions dans les UG du « Suivi économique »

(les pourcentages ci-dessous se rapportent au total des subventions versées par zone géographique)

- La fonction **d'accueil** : **Plateau 21%**, Préalpes 0% et Canton 15% des subventions totales
- La fonction « **Nature** » : Plateau 17%, **Préalpes 26%** et Canton 20%
- Le **1er échelon** de production : **Plateau 45%**, Préalpes 11% et Canton 33%
- Le **2ème échelon** de production : Plateau 31%, **Préalpes 67%** et Canton 43%

- Les prestations de services offrent au gestionnaire la possibilité d'étendre les activités de l'entreprise. Il ne s'agit plus seulement de trouver des activités pour occuper son équipe lorsque les travaux dans les propres forêts ne suffisent pas, mais aussi d'élargir le « catalogue » de prestations que l'entreprise peut proposer à ses clients. Actuellement, le niveau de ces prestations est déjà élevé dans plusieurs UG. Il représente en moyenne près de 20 % du chiffre d'affaires. Une augmentation supplémentaire des prestations effectuées pour des tiers par les entreprises forestières publiques pourrait fortement concurrencer les entrepreneurs forestiers privés. Pour les UG du Plateau, le résultat de ce centre de production est encore assez souvent négatif.

Perspectives

- Les prestations de services sont réparties entre différents centres de coûts. Certains sont bénéficiaires, d'autres pas. Les activités du service forestier, régies par un contrat de prestations entre le SFN et les unités de gestion, ne peuvent guère être optimisées. Les prestations réalisées pour les communes partenaires sont parfois effectuées à la demande, sans rémunération à couverture de frais. D'autres activités, liées à l'enseignement, aux visites avec le public, etc., représentent généralement des coûts faibles. En revanche, les travaux réalisés pour des tiers devraient permettre de dégager des bénéfices dans ce centre de production.

- Depuis plusieurs années, la production de copeaux ne cesse d'augmenter. En raison du faible prix des grumes pendant plusieurs années et de l'augmentation du taux de feuillus dans les forêts du Plateau, les copeaux constituent une alternative bienvenue. Grâce à des contrats souvent pluriannuels avec les acheteurs, la planification est également plus aisée. De plus, les coûts de production sont nettement plus bas que pour d'autres assortiments. La plupart des unités de gestion génèrent ainsi des bénéfices dans le centre « Production de biens », bénéfices en progression depuis plusieurs années. C'est encore le cas actuellement.

Perspectives

- Cette source de revenus est importante pour de nombreuses unités de gestion du Plateau. En valeur moyenne des UG du Plateau, elle permet depuis plusieurs années d'au moins compenser les pertes réalisées dans l'exploitation forestière.
- Depuis plusieurs années, les prix payés par le centre « Production de biens » à celui « Exploitation forestière » (facturation interne dans l'entreprise) sont proches de ceux du marché. En 2024, ces prix sont proches de la moyenne des dix dernières années (environ 45 CHF/m³p). Cela permet d'améliorer aussi les résultats du centre de production « Exploitation forestière ».
- Dans les UG des Préalpes, l'importance de ce centre de production est historiquement moindre. La production de bois de feu sous forme de bûches ou la réalisation de mobilier en bois est souvent encore d'actualité mais peu rentable. On observe toutefois depuis quelques années un développement de la production de copeaux dans certaines de ces UG. Avec la création de nouveaux CAD et l'extension des réseaux de chaleur, la demande en bois d'énergie devrait continuer à croître. Le bois énergie de ces UG deviendra alors indispensable.

ENTREPRISE DANS SON ENSEMBLE

- Au niveau cantonal, on observe pour la troisième fois en quatre ans des résultats positifs dans chacun des trois centres de production (exploitation forestière, prestations de services et production de biens).
- Le résultat total en CHF/ha est ainsi positif depuis 2020, en progression constante depuis cette année, et exceptionnel en 2024.

Perspectives

- La participation annuelle des propriétaires d'une unité de gestion ne devrait être intégrée dans le CEForestier que si elle est expressément prévue dans les statuts et liée à des prestations bien précises à réaliser. C'est actuellement le cas dans plusieurs unités de gestion. Cette « subvention communale », n'étant pas perçue par toutes les UG, peut fausser les résultats lors des comparaisons. Il est donc nécessaire le cas échéant d'en tenir compte.
- Ces dernières années, on observe dans plusieurs unités de gestion une réduction, voire une suppression du montant de la participation annuelle, et même, dans un cas, un remboursement aux propriétaires. S'agit-il ici de la conséquence des bons résultats réalisés ces dernières années ? S'agit-il d'un changement de politique de la part des comités de corporations ? L'évolution de la situation ces prochaines années permettra peut-être d'apporter une réponse à cette question. En effet, il appartient aux propriétaires publics membres des unités de gestion et aux organes directionnels de ces unités (comités, etc.) de faire des choix et de prendre des décisions qui orienteront l'évolution des unités de gestion et leurs résultats économiques.

5. Série de graphiques par entreprise

- Chaque entreprise reçoit une série de 35 graphiques présentant l'évolution de ses données au fil des années.
- Ces graphiques, imprimés par groupes de quatre ou six sur huit feuilles A4, devraient pouvoir servir de base pour établir un bilan de l'entreprise et prendre les décisions de planification futures.
- Pour les entreprises des Préalpes qui ne sont pas organisées en corporation, les données financières sont quasi inexistantes.
- En annexe de ce rapport, les mêmes graphiques présentent les données pour:
 - ✓ Entreprises du Plateau (Moyenne Plateau, ct FR No 30)
 - ✓ Entreprises des Préalpes (Moyenne Préalpes, ct FR No 60)
 - ✓ Entreprises de l'ensemble du canton (Moyenne ensemble du canton de FR No 90)
- Vous pouvez utiliser ces différentes moyennes comme valeurs de comparaison.

6. Termes et abréviations

UG	Unité de gestion
CEForestier	Compte d'exploitation forestier
EF	Exploitation forestière
IFN	Inventaire forestier national
m ³ p	mètre cube plein (m ³ de bois rond)
REF-CH	Réseau d'exploitations forestières. Pour les comparaisons, le terme REF-CH correspond toujours à celui de la région avec laquelle il est comparé (Plateau, Préalpes, ensemble du canton)
Panel	Groupe d'entreprises interrogées et observées périodiquement